BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4061 du Vendredi 4 Juin 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PARLEMENT

Anatole Collinet Makosso va présenter son programme de Gouvernement

(P.3)

A NOS LECTEURS

En raison de la Journée de la Réconciliation le jeudi 10 juin, la semaine prochaine nous n'aurons qu'une seule édition à paraître mercredi 9 juin.

Bonne fête !

SOCIAL

Un chapelet de réclamations à l'ACPE

(P.3)

FOOTBALL/FENETRE FIFA DE JUIN

Cascade de forfaits chez les Diables-Rouges!

(P.16)

EGLISE CATHOLIQUE

500 ans de présence des Jésuites dans le monde

(P.9)

Mgr Urbain Ngassongo présidant l'eucharistie

Editorial

Bruits de bottes

AVIS DE CLOTURE DE LA LIQUIDATION

Dénomination sociale: SOCIETE INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICES CONGO, en sigle IPS
Forme: Société Anonyme avec Administrateur Général, société en liquidation.
Capital social: 10 000 000 F. CFA.
Siège social: B.P.: 1224, Tour Mayombe, avenue Charles de gaulle, Pointe-Noire, république du Congo.
Numéro RCCM: RCCM/CG: PNR: 10 B 1588.
Cause de la liquidation: Montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social.
Noms, prénoms et domicile des liquidateurs: Mathias Essereke et André Kong Mbiake, tous demeurant et domicilié à Pointe-Noire.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale de clôture, tenue à Pointe-Noire, en date de 01 mars 2021, les actionnaires de la société INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICES CONGO, en sigle IPS, ont:

• Approuvé les comptes définitifs de la liquidation;
• Donné quitus aux liquidateurs pour leur gestion et les ont déchargés de leur mandat;
• Prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du jour de ladite Assemblée.

Le rapport, les comptes définitifs de la liquidation et la décision de l'assemblée des actionnaires ayant statué sur ces comptes, ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce le 13 avril 2021.

Pour avis et mention.

Les liquidateurs.

MINOTERIE DU CONGO SA «MINOCO»

Société anonyme avec Conseil d'administration au capital de 3.200.000.000 Francs CFA
Siège social: Moulin, Port Autonome de Pointe-Noire, B.P.: 871, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/10 B 1329

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 27 août 2020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 5 mai 2021, sous le no 3138, folio 084/10, les Administrateurs de la société ont notamment décidé de:

- constater le décès de Monsieur Steve Bresky, administrateur et Président du Conseil d'administration, survenu en date du 10 juillet 2020, et donc, la fin de ses fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'administration;

- coopter Monsieur Jacob Bresky en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Steve Bresky, décédé, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sous réserve de la ratification de cette nomination par la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires;

- nommer Monsieur Jacob Bresky, en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée Générale qui statuera sur les état financiers de synthèse de l'exercice clos les 31 décembre 2021, sous réserve de la ratification de sa nomination en qualité d'administrateur par la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires;

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 30 septembre 2020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 5 mai 2021, sous le n03139, folio 084/11, les actionnaires de la société ont notamment décidé de ratifier la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Jacob Bresky, faite à titre provisoire, par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 août 2020, en remplacement de Monsieur Steve Bresky, décédé, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué le 6 mai 2021, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros 21 DA 154 et 21 DA 155.

L'inscription des décisions prises par l'Assemblée générale ordinaire et par le Conseil d'administration a été constatée à la même date, sous le numéro M2/21-179.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1586, Avenue des Trois Martyrs (Arrêt Papa Gas), Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali
Tél.: 05.548.65.12/06.654.48.05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE HONGDE MINING

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, 54, Avenue Félix Eboué, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto
RCCM NO CG-BZV-01-2021-B13-00087

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 03/02/2021, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Talangaï, à Brazzaville, le 04/02/2021, sous le Folio 023/2 no 056, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SOCIETE HONGDE MINING; Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: Brazzaville, 54, Avenue Félix Eboué, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir: Monsieur ZENG LINGBIAO;

Objet social: Exploration et Exploitation Minières - Traitement et Vente de Poudre Minérale - Traitement des Réactifs pour le Traitement des Minéraux - Equipement Electromécanique Minier et Pièces de Rechange - Fabrication, Installation, Réparation et Vente de Matériels Miniers et de Pièces de Rechange - Production et Fourniture d'Electricité, de Vapeur et d'Eau - Technologie du Génie Minier - Fusion et Vente de Droits Miniers - Conseils et Services - Importation et Exportation de Minerai;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur ZENG LINGBIAO, de nationalité Chinoise, domicilié à Brazzaville, 54, Avenue Félix Eboué, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto, a été nommé Gérant de la Société pour une durée indéterminée;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19/02/2021.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 19/02/2021, sous le numéro CG- BZV-01-2021-B13-00087.

Fait à Brazzaville, le 1er mai 2021

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU

Le Notaire.

OMOA CONGO SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège Social: 37 Avenue Auxence Ickonga, Immeuble Loukoki, en diagonale de LEDGER Hôtel, B.P.: 13046
Brazzaville-République du Congo
RCCM CG-BZV-01-2007-B13-00123

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique, en date du 19 mars 2021, enregistré à Brazzaville (recette EDT La Plaine) le 23 avril 2021, sous le numéro 1638, folio 075/16, il a notamment été décidé la révocation du Gérant et la nomination d'un nouveau Gérant, conformément aux dispositions de l'article 347 de l'acte uniforme OHADA.
Nouveau Gérant: MOUNTOUMN-JOU KOPP Bernard.

Dépôt du procès-verbal des décisions de l'Associé unique a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par accusé de dépôt en date du 26/04/2021.

Pour avis,

L'Associé unique.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

PARLEMENT

Anatole Collinet Makosso va présenter son programme de Gouvernement

La douzième session ordinaire des deux Chambres du Parlement s'est ouverte le 2 juin dernier au Palais des congrès.

A l'Assemblée nationale, c'est Léon Alfred Opimbat, premier vice-président de cette Institution qui a présidé les travaux de la 12e session ordinaire, en lieu et place d'Isidore Mvouba, convalescent en France. Il a rappelé aux parlementaires les engagements pris individuellement et collectivement dans le cadre de la révolution agricole prônée par le chef de l'Etat.

En 2018, il a été créée au Congo l'Alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en partenariat avec la FAO. Après une période d'hibernation, Léon Alfred Opimbat a annoncé la reprise des travaux de ces alliances parlementaires.

Au Sénat, Pierre Ngolo a rappelé les directives du chef de l'Etat, dans son discours d'investiture le 16 avril 2021. Il s'était engagé à lutter contre les antivaleurs dans les administrations et les organismes publics.

Pour le président du Sénat, le moment est à l'action pour transformer et moraliser la cité. *«Il est illusoire d'espérer aller au développement en s'accommodant des déviances abondamment décriées mais qui persistent et prospèrent, à la grande surprise des observateurs».*

Il a demandé aux sénateurs de se souvenir de l'époque où les opérations d'engagement et la circulation des dossiers d'intégration à la Fonction publique, les états de sommes dues, d'attribution de bourses, le traitement des examens et concours, s'effectuaient en dehors de la moindre intervention des postulants.

«Elle n'est déjà pas ancestrale l'époque où les différents paiements au Trésor public s'opéraient sans tractations ni cessions de pourcentages aux agents dont le point d'honneur demeurait de faire la preuve de leur compétence et de leur patriotisme. La stricte réalité qui prend de l'ampleur de nos jours n'honore guère la République et constitue un véritable frein à son développement…. En vérité, cette réalité est à bannir coûte que coûte afin de redonner au Congo son prestige et d'y instaurer une vraie impulsion de croissance. Dans cette optique, les sénateurs doivent considérer l'appel du Chef de l'Etat, comme l'ultime interpellation devant les sortir définitivement de toute propension à l'attentisme, aux atermoiements pour investir résolument le champ du contrôle systématique, rigoureux et efficace», a-t-il déclaré.

Ne perdons jamais de vue, a rappelé Pierre Ngolo, *«ce reproche fait aux parlementaires par les bailleurs de fonds internationaux, pour lesquels, les contreperformances de nos Etats sont imputables, dans une large mesure, à la passivité des élus du peuple qui manquent de faire l'usage requis de leurs prérogatives de contrôle. Agissons donc sur le Gouvernement. Agissons efficacement avec le Gouvernement car il nous revient, dans une perspective de conjugaison des énergies entre les pouvoirs législatif et exécutif, d'assurer aux Congolais le bien-être et le bonheur indispensables».*

Pierre Ngolo

Léon Alfred Opimbat

S'agissant de la COVID-19, le président du Sénat estime que le Gouvernement doit intensifier l'action visant à assurer une meilleure protection des citoyens. *«L'opération de vaccination à mener sans interruption, doit couvrir l'ensemble du territoire national…Que les populations se débarrassent du sentiment d'avoir déjà trop fait pour comprendre que beaucoup reste à faire afin de vaincre la maladie».*

A noter qu'au cours de ces sessions, les parlementaires vont, entre autres, débattre du projet de loi portant loi d'orientation durable; le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière entre le Congo et la société de recherche et d'exploitation minières.

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso présentera au Parlement, le programme d'action du Gouvernement 2021-2025. Un quinquennat qui s'ouvre sur des nombreuses attentes sociales et économiques. Il sera également organisé le débat d'orientation budgétaire. Les parlementaires se pencheront aussi sur le collectif budgétaire après son examen par le Gouvernement.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SOCIAL

Un chapelet de réclamations à l'ACPE

L'intersyndicale (CSTC-CSC) de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) est préoccupée par l'avenir pleine d'incertitudes de la structure. Elle a saisi mercredi 2 juin 2021 le ministre de la Jeunesse et des sports, de la Formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouelondélé, qui a suivi attentivement le chapelet de ses revendications.

Egrenées dans un document qui reprend l'ensemble des conclusions arrêtées à différentes dates avant la nomination du nouveau ministre, les revendications des syndicats sont contenues dans un registre englobant la pérennité des acquis sociaux, l'amélioration des conditions de travail, l'harmonisation des grilles de paiement, etc., en vue de corriger les frustrations causées, d'après eux, par la politique de la directrice générale.

L'intersyndicale et les salariés réclament le paiement de trois mois d'arriérés de salaire (septembre, octobre et novembre 2019) hérités de l'ex-Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (ONEMO), la tenue de la Commission d'avancement paritaire (CAPA) et la régularisation de la situation des cotisations sociales à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Les délégués syndicaux après l'échange avec le ministre

La nouvelle structure mise en place une année après la dissolution de l'ONEMO, en 2018, dénonce beaucoup de dysfonctionnements, selon les partenaires sociaux. Ce qui allonge la liste des revendications. *«Le constat est très affligeant, non seulement dans le cadre du climat social, mais aussi et surtout dans le cadre de son fonctionnement»*, a dit Douniama Kanongo, secrétaire général de la section syndicale CSTC-ACPE.

Au sujet de ces dysfonctionnements, l'intersyndicale énumère la fermeture de 10 agences départementales et des cadres nommés à des postes stratégiques n'ayant jamais pris service. Elle s'indigne aussi du fait que la directrice générale ait transféré le siège de l'ACPE dans un hôtel, où la structure loue dix chambres. Malheureusement, *«tout le monde n'y trouve pas place, si bien qu'une bonne partie du personnel se trouve aussi à la maison. Sur 180 travailleurs à Brazzaville, 100 ne travaillent plus depuis 18 mois»,* ont déclaré les représentants des syndicats.

En dépit des échanges et autres séances de travail avec la directrice générale, aucune évolution notable n'a été enregistrée de nature à satisfaire les syndicalistes et les salariés, affirment ces derniers. *«Depuis 5 mois, il n'y a plus de dialogue entre la directrice générale et les partenaires sociaux. C'est vraiment la désolation».*

Le ministre Hugues Ngouelondélé a promis de réinstaurer le dialogue social en vue de trouver les solutions aux maux qui minent l'ACPE. Il a annoncé une rencontre entre l'intersyndicale et la directrice générale qui se tiendrait la semaine prochaine. *«Nous allons accorder nos violons pour que les gens se mettent réellement au travail. Je n'ai pas d'état d'âme»*, a-t-il déclaré. Une démarche saluée par l'intersyndicale.

L'ACPE, établissement public à caractère admnistratif, est née suite à la dissolution de l'ONEMO. Sa direction est un espace d'accueil dédié aux entreprises, afin de les accompagner dans leur stratégie de de recrutement, mais aussi pour toutes les questions liées au marché de l'emploi.

G.-S.M.

Editorial

Bruits de bottes

Nous le disons souvent ici, comme pour l'exorciser: la guerre n'est pas une fatalité dans notre région. Nous ne sommes pas acculés à présenter une carte constellée de conflagrations, de conflits ouverts ou larvés, de situations de tensions à surveiller au plus près. La paix nous ferait mal, et tous les prétextes sont bons pour la repousser, l'amoindrir et la piétiner le plus allègrement du monde. Tout se passe comme si Afrique centrale et paix étaient deux réalités inconciliables.

A la frontière entre le Tchad et la République centrafricaine, les armes lourdes se font face. C'est une zone où, déjà, sévissent les rébellions armées qui rendent le retour au fonctionnement normal des institutions centrafricaines difficile. Gouvernement d'union, chartes de paix, institutions ouvertes à tous et autres dialogues tout aussi inclusifs n'ont pas suffi Les élections présidentielles de décembre se sont déroulées sous tension, même à Bangui.

La communauté internationale peine à ramener la paix et la sérénité dans ce pays qui, en raison précisément de son appellation et de sa situation géographique, détient la clé d'un fonctionnement serein au cœur du Continent. Continents de paix et missions humanitaires sont à pied d'oeuvre pour éviter au pays une aggravation de son insécurité alimentaire. Mais chaque distribution de vivres doit se faire contre l'activisme des rébellions et des coupeurs de route. Instabilité !

Aujourd'hui, les tensions entre la République centrafricaine et le Tchad à leur frontière commune peuvent être le point de départ d'un embrasement d'autant plus facile que la méfiance entre les deux voisins dans cette zone a toujours été la règle. Que ce soit autour des transhumances des éleveurs, du trafic des marchandises ou de la libre circulation des personnes (la République centrafricaine et le Tchad n'ont pas d'ouverture sur la mer). Le contexte est déjà lourd de menaces.

La secte islamiste de Boko Haram est déjà à nos portes : le Tchad lui fait face à notre Nord-ouest. Et, à notre Est, les groupuscules d'incursion ou de récente installation: les AFDLR, et autres ADF prolifèrent aux côtés d'une myriade de mouvements irrédentistes se réclamant parfois d'inspiration islamiste dont on ne sait pas de combien, dans l'action et la vision, ils sont distants de Boko Haram ou des excroissances de l'Etat islamique.

Toujours en Centrafrique, avec le coup d'Etat et l'installation au pouvoir des Séléka en mars 2013, un projet d'instauration de la République islamique de Centrafrique a circulé sous les manteaux. Et le Soudan et le Sud-Soudan ne sont pas loin. Deux pays jadis un seul, et qui ont connu des violences internes qui ne s'apaisent pas vraiment. C'est pourquoi il nous faut plus d'initiatives de paix, plus d'acteurs de paix et moins de faiseurs de guerres, quelles que soient leurs justifications.

Les bruits de bottes n'apportent que rarement les joies dont on peut se réjouir longtemps.

Albert S. MIANZOUKOUTA

POLICE ROUTIERE

Renforcer les capacités des agents pour un service public de meilleure qualité

Les agents de l'Unité de circulation routière du commandement territorial des Forces de police de la capitale bénéficient d'un recyclage dont l'ouverture a eu lieu, samedi 29 mai 2021 à Brazzaville, sous les auspices du colonel de police André Fils Obami-Itou, commandant en second des Forces de police. A l'occasion, il a exhorté ces agents à augmenter le professionnalisme, le savoir-faire et d'améliorer les prestations vis-à-vis des citoyens et des usagers.

Une vue des agents de l'Unité de circulation routière

Ce stage est la suite des nombreuses formations que le commandement des Forces de Police ne cesse d'organiser. Il a pour objectif de restaurer l'autorité de l'agent de circulation routière sur la voie publique par le professionnalisme. En d'autres termes, il s'agit de renforcer les connaissances techniques de l'agent pour mieux gérer la voie publique. Il s'étendra sur un mois pour atteindre la majorité des agents de la circulation de Brazzaville. A cet effectif, il faut mentionner la présence des agents de l'Unité motocycliste du commandement de la sécurité civile. Les thèmes retenus pour ce stage tiennent compte de la réalité sur le terrain et expriment les attentes du commandement des Forces de police.

Pour le directeur du personnel et de la formation par intérim au commandement des Forces de police, le colonel de police, Jocelyn-Francis Koubemba, la compétence professionnelle s'impose au fonctionnaire de police et particulièrement à l'agent de la voie publique qui doit s'adapter aux réalités du terrain afin de mieux assurer les missions qui lui sont assignées. *«Cette formation doit être un moment d'échange, de partage de connaissance et d'expérience et surtout d'instruction pour être de vrais professionnels de la gestion de la voie publique». Aux instructeurs et stagiaires, il les a invités à «élever le niveau de cette formation et donnez le meilleur de vous-mêmes pour que le service public qui vous incombe soit de meilleure qualité… Que ce recyclage consolide davantage vos connaissances».*

Le colonel de police, André Fils Obami-Itou a d'emblée, au nom du commandement, adressé des sincères félicitations à l'Unité de la circulation routière pour le travail qu'il abat, pour son abnégation, son courage, sa résistance et sa résilience, *«malgré les provocations, les actes inciviques dont vous êtes l'objet au quotidien, vous êtes présents à vos postes, sous la pluie, sous le soleil, de jour comme de nuit».* Toutefois, a-t-il reconnu, par essence, des erreurs sont constatées au quotidien dans leur travail. *«Quelques fautes nous sont remontées au quotidien. Mais, j'ai l'habitude de dire qu'en réalité nous avons la solution pour ne pas faire d'erreurs, c'est de rester tranquillement à ne rien faire… Vous pourriez rester tranquillement dans vos bureaux, et je vous assure que vous ne ferez aucune erreur».*

Mais, a-t-il poursuivi, ce n'est pas l'option choisie, ni envisagée par le Commandement des Forces de Police. « Nous, nous sommes engagés et notre engagement n'est pas négociable. Il nous reste une deuxième solution c'est celle d'augmenter notre professionnalisme… C'est l'option que le commandement des Forces de police retient. Nous venons pour augmenter vos capacités, en réalité c'est vous les vrais bénéficiaires, avec vous, les citoyens et l'usager de la route qui attendent de nous, *«le professionnalisme, du calme, de l'engagement et toujours de l'engagement»*, a-t-il martelé.

Cette expérience de formations qui prend ses marques à Brazzaville, s'étendra dans les autres villes où les problèmes de circulation se posent avec acuité.

A.P MASSAMBA
& Christevie OBA (Stagiaire)

SOCIETE CONGOLAISE DE PEINTURES PETROLIERES,
en sigle SCPP
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 5 000 000 F. CFA
Siège social : Zone Industrielle de la Foire - B.P.: 739, Pointe Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/10 B 1544 000

ANNONCE LEGALE

Au terme du procès-verbal constatant les décisions de l'associé unique, en date du 28 Juin 2020, il a été procédé à la nomination de Monsieur MANOUACH Nabil, de nationalité congolaise, né le 21 Mai 1980 à Fès (Maroc), en qualité de Cogérant de la société SCPP.

Le dépôt a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 Octobre 2020.

La mention modificative au RCCM CG/PNR/10 B 1544 a été apportée le 28 Octobre 2020.

Pour avis.

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE
Titulaire d'un office Notarial Sis å Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la RDC, Poto-Poto Centre-Ville; B.P.: 2134 Tél.: (242) 05 558 30/06 660 49 96 - Email: alainmongo2018@gmail.com

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 25 Mars l'an deux mil vingt et un reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société anonyme unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 7 Avril 2021, F064 1/6 sous le numéro 0562, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «CONGO SHIPPING LINES», en a abrégé «CO-SHIP» SAU;

- Capital Social: VINGT MILLIONS (20.000.000 F. CFA) DE F. CFA, divisé en DEUX MILLE (2.000) ACTIONS de 10.000 F. CFA chacune, libérées en totalité.

Siège social: Brazzaville, 05, Avenue Galieni (ex-CIB), Immeuble Imprimerie AYESSA; Quartier Mpila; Arrondissement VI-Talangaï.

Objet social:
- Transport Routier (terrestre);
- Transport fluvial;
- Logistique;
- Transport maritime;
- Import-export;
- Trading.

Et, généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Administration Général: Monsieur Maurice NGUESSO;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 17 Mai 2021 sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2021-B15-00013.

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire.

OFFICE NOTARIAL DE MAÎTRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA,
01 Rue Kikouimba Moungali, Arrondissement 4
B.P.: 13 865 ; Tél.: 06.665.65.90 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

CITRONELLE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

INSERTION LEGALE (ERRATUM)

Suivant Acte Authentique en date du quinze février deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 037/19, numéro 271, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Civile Immobilière;

Dénomination: CITRONELLE;

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Gestion des Immeubles: - 237 de la rue Mbama, Arrondissement 2 Bacongo -Case C3-11 OCH la Glacière, Arrondissement 2 Bacongo - Maison d'habitation sise à Nganga-Lingolo - Rue Paulidor-Ouenzé.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, Case C3-11, OCH la Glacière.

Durée: 99 ans.

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement

Administration: la Société est administrée par Monsieur LOUKAKOU Didier Serge Herman, demeurant à Brazzaville, Case C3 11, OCH la Glacière, Arrondissement 2 Bacongo (Rép. du Congo).

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 30 Avril 2021.

Immatriculation: La Société dénommée CITRONELLE, Société Civile Immobilière, est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2021-B42-00005.

Pour avis,

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA, Notaire

COOPERATION

La qualité; pas de quantité

Le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou-Nguesso a rencontré mercredi 2 juin 2021 les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et consulaires accrédités au Congo.

Denis Christel Sassou Nguesso

Les ambassadeurs et chefs de mission diplomatiques

Le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso entend privilégier la qualité plutôt que la quantité sur la nature des accords. *«Nous signerons et nous mettrons un accent particulier sur le suivi et l'évaluation pour ne pas retomber dans les travers qui ont parfois dans le passé dénaturé la substance de certains de nos accords»*, a-t-il déclaré.

Le ministre a mis en exergue la nécessité de diversifier l'économie à travers des domaines porteurs: l'agriculture au sens large, l'économie forestière, l'industrie et le tourisme…

Concernant l'agriculture, Denis Christel Sassou-Nguesso a rappelé que le Congo possède 10 millions d'hectares de terre arable dont moins de 4% seulement sont exploités. *«Il y a donc un potentiel exploitable énorme, bien fourni, et un climat favorable à l'agriculture. Il faut ajouter à cela l'existence de certaines structures relatives à l'accompagnement et la valorisation des activités qui mériteraient d'être réhabilitées et modernisées: des villages agricoles, l'unité agri Congo, le centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé, etc»*. Le ministre compte créer la banque agricole pour soutenir les initiatives et les efforts des agriculteurs.

S'agissant de l'économie forestière, le Congo possède une variété d'essences de bois. Il a invité les chefs de mission à découvrir le nouveau code forestier qui consacre désormais en son sein le régime des contrats de partage de production, comme cela existe dans le domaine pétrolier.

En industrie, *«le pays a mis en place quatre zones économiques spéciales à fort potentiel (Ignié, Pointe-Noire, Oyo, Ollombo et Ouesso) et à ces zones économiques spéciales, il faut ajouter la zone industrielle de Maloukou comprenant un ensemble d'usines ayant pour vocation à faire baisser les coûts des matériaux de constructions dès leur mise en production, avec la clé de plusieurs emplois directs et indirects pour les jeunes»*.

Sur le tourisme, *«le Congo dispose d'atouts touristiques majeurs comme la baie de Loango par exemple dont le potentiel mérite d'être beaucoup mieux exploité. Le long majestueux fleuve Congo, navigable depuis son point de jonction avec l'Oubangui jusqu'au Pool Malebo ici à Brazzaville, offre la possibilité de mettre en place des circuits touristiques et des excursions. Nous avons donc l'ambition de faire de la coopération internationale une force motrice pour contribuer fortement au rayonnement, au développement économique et au progrès social de notre pays»*, a-t-il dit.

M. Christophe Muzungu, ambassadeur de la RDC et doyen du corps diplomatique, a remercié le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso pour l'initiative prise. La création de ce ministère, a-t-il affirmé, *«s'inscrit dans le cadre des partenariats économiques gagant-gagant et le développement de la coopération sud-sud»*.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Les cadres et agents invités à se mettre au travail

Nommée à la tête du département des Affaires sociales et de l'action humanitaire (MASAH) le 15 mai dernier, la ministre Marie Cécile Irène Mboukou-Kimbatsa était le mardi 1er juin 2021 face aux agents et cadres du ministère. Ce premier contact a eu pour objectif, d'informer le personnel sur les orientations et les recommandations du Président de la République à la nouvelle équipe gouvernementale, lors du premier Conseil des ministres le 26 mai dernier et aussi déroulé les grandes lignes de son action.

Marie Cécile Irène Mboukou-Kimbatsa...

..saluant le personnel après sa communication.

Pendant ce premier contact, la ministre a d'entrée de jeu rappelé les orientations du Président de la République au nouveau Gouvernement, parmi lesquelles il y a notamment le changement de la gouvernance par une gestion saine et rigoureuse des ressources financières allouées dans chaque département; le rétablissement de l'autorité de l'Etat en exigeant de chaque fonctionnaire le respect des règles sur les horaires de travail, la discipline au travail et le rendement professionnel; l'application stricte des textes sur la lutte contre les antivaleurs…

Dans le même élan, il avait aussi instruit le Gouvernement à envisager le règlement des conflits sociaux par le maintien du dialogue social, la revendication bruyante ou violente étant contre-productive pour toutes les parties.

Tenant compte de ces orientations et recommandations, la ministre Marie Cécile Irène Mboukou-Kimbatsa a invité ses collaborateurs à se mettre résolument au travail, dans le strict respect des règles en matière d'horaires de travail, la présence au poste et surtout la discipline. Avant de les exhorter à travailler en faisant parler leur cœur.

La ministre s'est engagée à poursuivre l'œuvre amorcée par son prédécesseur. *«Je suis venue dans ce département, non pour la remplacer, mais pour poursuivre sa marche. Je m'engage avec toute la nouvelle équipe du cabinet à poursuivre et à consolider ces efforts suivant les axes d'intervention ci-après: je ferai le point de l'action de chacun des trois pôles d'interventions du MASAH (les affaires sociales, l'action humanitaire et la solidarité); en dégager les points forts et les points faibles, puis définir une nouvelle stratégie de relance. Je consoliderai les sources traditionnelles de financement du programme de MASAH et identifierai de nouveaux mécanismes de financement; je poursuivrai et amplifierai la collaboration avec les partenaires du MASAH… »*

Pour clore sa communication, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire a demandé à ses collaborateurs de respecter les mesures barrières contre le coronavirus et de se faire vacciner. Puis, elle les a invités le 5 juin prochain à rendre salubre l'environnement du ministère à l'occasion du premier samedi du mois.

A.P.M.

Coup d'oeil en biais

Qui aurait bradé une partie de la baie de Loango?

Il y a de quoi nourrir quelques craintes quant à la préservation des sites touristiques et historiques qui sont des trésors architecturaux du Congo. L'Etat a, par exemple, mis en défens la baie de Loango, dans le département du Kouilou. Mais une partie de cet espace protégé a été spoliée par une personne privée, un sujet expatrié. *«Ces hommes n'hésiteraient plus à posséder toute la terre pour leur bonheur»*, commente la rue. Il y a érigé un long mur en matériaux durables qui obstrue la vue sur la mer. Des bâtiments sont en train de pousser dans la concession, aux dépens du projet initial d'érection d'un *«monument historique pour la mémoire»*, qui tient à cœur le Président de la République, selon le préfet du Kouilou que la clameur publique a obligé lundi 31 mai dernier à se rendre sur les lieux. Affaire à suivre.

Un site mémorial totalement abandonné à Bacongo

Brazzaville contient une pluralité de sites culturels nécessitant une préservation et une mise en valeur. Ce qui n'est pas souvent le cas. Prenons l'exemple de la stèle située en plein marché Tâ Nkeoua, à Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale Brazzaville, qui rappelle la traite négrière. Nombreux ignorent son importance. Elle porte l'inscription *''Ici passait avant 1900, l'ancienne piste des caravanes''*. Malheureusement, elle se retrouve étonnement entre des restaurants en tôles dans un environnement insalubre. Personne n'y prête attention. Un Congolais, Guillaume, dénonce dans un virulent discours posté sur les réseaux sociaux les atteintes portées à ce patrimoine de la ville *« dans l'indifférence des autorités habilitée »*. *«Un site mémorial comme ça se retrouve dans un environnement comme celui-ci. Qu'est ce qui manque à un Etat comme le Congo pour aménager un endroit comme ça ? Ça coûte quoi de venir faire un petit espace vert autour de la stèle et expliquer aux jeunes de Bacongo et de Brazzaville que là il y avait la piste des caravanes. C'est comme ça qu'on va développer la destination Congo ?»*

Des pleurs et des lamentations dans quatre mairies !

Le Gouvernement traîne comme un boulet le contingent de miséreux constitués des travailleurs des mairies de Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouesso. Ils *«croupissent dans une misère sans précédent dans l'indifférence des pouvoirs publics»*, pour les paraphraser. Le mercredi 26 mai dernier, ils ont présenté la situation des impayés de leurs salaires : 51 mois pour ceux de Mossendjo, 50 mois pour les agents de la mairie de Ouesso, 45 mois pour ceux de Dolisie et de Nkayi. Il y a des pleurs et des lamentations. C'est comme si l'Etat congolais avait oublié qu'il a des agents de mairies à payer comme les fonctionnaires qui, eux, vont aux guichets chaque fin de mois. Les agents des mairies concernées ne savent plus à quel saint se vouer. Mais, ils ne baissent pas les bras, bien au contraire. Ils menacent de relancer la grève suspendue en 2017 dans un délai d'un mois à compter du 26 mai si leurs revendications ne trouvent pas satisfaction.

Elle coiffe aussi les hommes et ça leur plaît

Une jeune congolaise de 30 ans, Garcia, a vaincu le préjugé selon lequel les femmes ne sont pas faites pour coiffer la gente masculine. Et elle fait forte impression. Ayant commencé par ne coiffer que les femmes, Garcia est capable maintenant de coiffer les femmes et les hommes. L'insolite, c'est qu'au lieu d'ouvrir un salon, elle exerce comme ambulante dans les domiciles des clients qui apprécient son doigté et la félicitent. Son courage et sa détermination payent aujourd'hui.

Enfin, Guy-Brice Parfait Kolelas sera enterré le 11 juin prochain

Selon une information de sources concordantes, Guy-Brice Parfait Kolelas, opposant congolais dont le décès a été constaté en France le 23 mars dernier, sera enterré provisoirement le 11 juin prochain au cimetière du Bourget, en France. Cela fait suite à une correspondance datée du 25 mai dernier, de l'avocat de la famille du défunt, Me Yassine Bouzrou, dans laquelle il sollicitait la délivrance d'un permis d'inhumer auprès du procureur de la République de Bobigny. Auparavant, le 22 avril dernier, il a été réalisé une contre-expertise sur le corps du défunt. La famille est toujours dans l'attente de la communication du rapport d'expertise anatomo-pathologique et du rapport de contre-expertise toxicologique, lesquels, selon cet avocat, *«sont indispensables pour connaître les causes»* de la mort de l'opposant congolais.

Un Congolais assassiné dans un foyer d'accueil en France

Un Congolais de 54 ans, vivant dans un foyer d'accueil réservé aux réfugiés à Caen, en France, a été poignardé par un colocataire, le 22 mai dernier. Il aurait succombé à ses blessures. L'agresseur, un ressortissant somalien de 21 ans, s'est livré à la Police de Paris où il s'était enfui après son crime. Ces derniers temps, on enregistre plusieurs meurtres de ressortissants congolais, en Europe comme en Afrique. Phénomène inquiétant.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ORGANISATION DES PRODUCTEURS DE PÉTROLE AFRICAINS (APPO)

Vers la mise en œuvre du programme triennal 2021-2023

La ville de Brazzaville a abrité le 27 mai dernier la 9e réunion du Conseil exécutif de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), sous les auspices de Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures. C'était en présence de Omar Farouk Ibrahim, secrétaire général de l'APPO et de Estevao Pedro, président exécutif du Conseil exécutif de cette organisation.

Les participants à la réunion de Brazzaville

La réunion a rassemblé des experts des sept pays membres en présentiel (l'Angola, le Benin, la Côte-d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Niger, le Nigeria et le Congo pays hôte) et deux autres pays par visioconférence (l'Algérie et le Cameroun). Il a été question de faire le point entre autres sur la mise en œuvre des résolutions 271 & 272, le programme de travail et le budget 2021 du secrétariat. Ils ont aussi fait une projection du programme de travail 2022, examiné et approuvé les grandes lignes du budget triennal 2021-2023. Les rapports et recommandations du secrétariat, le point sur la Société d'investissement en énergie et l'examen du résumé des décisions du Conseil d'exécutif ont également attiré l'attention des experts.
Le secrétaire général a assuré de l'engagement à travailler, afin d'aller vers l'excellence. *«Nous sommes en train de poser les jalons pour une nouvelle APPO et devrons être prêts à faire des sacrifices à court terme, en vue d'aller vers les intérêts à long terme de l'organisation. Dans ce monde où s'imposent des défis énergétiques, nous devons travailler en synergie pour que notre rêve pour l'APPO soit réalisé plus tôt que prévu»*, a-t-il déclaré.
En alter égo, Macaire Batchi a précisé qu'au moment où il prend les commandes de ce département stratégique, il voudrait rassurer l'ensemble des experts et membres du Conseil exécutif de l'Organisation commune de toute sa disponibilité à ne ménager aucun effort pour booster les idéaux fixés par les pères fondateurs.
Il s'est dit heureux que Brazzaville accueille la première réunion de l'APPO après la décision prise par le Conseil exécutif du retour du siège au Congo, à travers l'accord de siège signé entre le pays et l'APPO. L'Organe a désormais un siège fonctionnel dans un immeuble situé au centre-ville de la capitale.
Connu de tous, la réunion s'est tenue dans un contexte de crise sanitaire mondiale de COVID-19 bien que le marché pétrolier affiche de bonnes perspectives sur le prix des bruts. *«Face à cette situation, des initiatives ont été prises à travers le monde pour résorber la crise et relancer l'économie internationale, afin de donner un regain au développement du secteur énergétique mondial»*, a dit le représentant du ministre des Hydrocarbures.
Aussi a-t-il ajouté que leur organisation, l'APPO où fourmille des atouts indéniables devrait d'une part pouvoir jouer un rôle déterminant sur la scène énergétique mondiale et en particulier dans le secteur des hydrocarbures et d'autre part être le plus puissant moteur de coopération régionale, de coordination et d'harmonisation des efforts des pays membres, afin de promouvoir l'efficacité et le développement durable de leurs ressources en hydrocarbures. *«Le rapport de l'étude sur l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière à la lumière de la COVID-19 et de la COPE-21, initié par le Conseil des ministres de l'APPO du 15 juin 2020 … attendu par les pays membres devra prendre en compte les profondes préoccupations qui peuvent aujourd'hui justifier leur appartenance à notre organisation»*, a fait savoir Macaire Batchi.
Le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures a soumis au Conseil la réflexion de l'initiative de la tenue du premier sommet des chefs d'Etats des membres de l'APPO que le Congo a accepté d'abriter au cours de cette année dès lors que les mesures barrières contre la COVID-19 seront assouplies. *«La réforme lancée en 2015 et achevée en fin 2019 par le recrutement d'une nouvelle équipe dirigeante menée par le Dr Omar F. Ibrahim nécessite qu'elle soit poursuivie cette année à travers un autre recrutement de personnel de groupes II et III conformément aux dispositions statutaires de notre organisation»*, a-t-il conclu.
A noter que l'APPO, anciennement appelée APPA (Association des producteurs de pétrole africains), est une organisation intergouvernementale africaine comptant à ce jour dix-huit (18) pays membres. Son action porte sur la mise en place des politiques et stratégies de coopération et de concertation entre pays membres, en vue du développement et d'une meilleure valorisation de leurs ressources en hydrocarbures.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Renforcer la contribution des organisations de la société civile

En partenariat avec l'Union européenne représentée par Raul Mateus Paula, son ambassadeur, la ministre de l'Economie forestière Rosalie Matondo a lancé jeudi 27 mai 2021 deux projets: Observation indépendante de l'application de la loi et de la gouvernance forestière dans le cadre de l'APV Flegt au Congo (OI-APV FLEGT) et le Projet d'appui à la société civile pour l'amélioration de la gouvernance forestière en République du Congo à travers le système normalisé d'observation indépendante externe (PASGOF-SNOIE Congo). C'était en présence de Lilian Laurin Barros, coordonnateur du PASGOF-SNOIE Congo et d'Alfred Nkodia, coordonnateur de l'OI-APV FLEGT.

Les officiels et les organisateurs

Le PASGOF-SNOIE Congo, a indiqué Lilian Laurin Barros, est un ensemble de procédés de surveillance de l'exploitation des ressources naturelles basés sur une norme internationale (Iso 9001: 2015) comprenant l'observation, la vérification, la communication. Il consiste à documenter et à dénoncer les violations liées à l'exploitation des ressources naturelles, suivre et diffuser les décisions des autorités compétentes. Financé par l'Union européenne et l'Agence britannique de coopération et de développement (FCDO) pour un coût global de 2 200 000 euros pour trois ans (2021-2023), le PASGOF-SNOIE Congo intervient dans six départements: Brazzaville, Kouilou, Niari, Lékoumou, Sangha et Likouala. Son but est de renforcer la contribution des organisations de la société civile (OSC), des peuples autochtones (PA) et des communautés locales à l'amélioration de la gouvernance forestière, la gestion durable, inclusive et plus transparente des forêts au Congo.
Pour Alfred Nkodia, l'OI-APV FLEGT, un projet de 36 mois (18 décembre 2020-18 décembre 2023) d'un coût de 918 507 20 euros, a plusieurs objectifs tels améliorer la gouvernance forestière pour une gestion durable, inclusive et plus transparente des ressources naturelles. Ses principales activités sont: mettre en place un système de management de qualité certifié Iso 9001; prendre part aux réunions; conduire régulièrement des missions de terrain pour faire le suivi de l'application des réglementations forestières et la gouvernance; publier et diffuser des informations sur le secteur forestier.
Raul Mateus Paula a rappelé que l'observation indépendante est fondamentale dans le cadre de l'Accord de partenariat volontaire pour l'application des règlementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV FLEGT) signé entre l'Union européenne et le Congo. Les deux subventions de 800 000 euros soit près de 525 millions de FCFA pour le Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF) et de 1,5 million d'euros, soit près de 984 millions de FCFA du PASGOF-SNOIE et son consortium vont permettre de poursuivre le développement de systèmes d'approches, de méthodologie et d'outils d'observation indépendante des forêts.
La ministre Rosalie Matondo a, pour sa part relevé que la subvention d'environ 3 millions d'euros débloqués par les bailleurs au profit de la société civile, pour la mise en œuvre des projets OI-APV FLEGT et PASGOF-SNOIE, constitue le résultat de l'effort de valorisation indépendante, mené de manière soutenue par le Gouvernement du Congo, par le biais du ministère de l'Economie forestière. Elle a invité le CAGDF et le consortium PASGOF-SNOIE Congo, à faire preuve de responsabilité et de rigueur dans l'emploi de cette subvention et de veiller au professionnalisme et à la bonne qualité de travail auquel ils sont soumis.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

GABON

Pour lever 175 milliards de francs CFA

Le Gouvernement gabonais à travers son ministère de l'Economie et de la relance a procédé à Brazzaville, vendredi 29 mai 2021, au lancement d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne pour mobiliser un montant de 175 milliards de francs CFA sur le marché financier de la CEMAC. Ce financement servira à revigorer le tissu économique. C'est Mme Nicole Jeanine Lydie Roboty EP. Mbou, ministre de l'Economie et de la relance du Gabon qui a lancé cette opération, en présence de Réné Makongo, ambassadeur du Gabon au Congo et de Fernand Ngoussi Mayangah, directeur général de la dette au ministère de l'Economie et de la relance, ainsi que de quelques cadres gabonais.

Réné Makongo et Mme Nicole Jeanine Lydie Roboty EP. Mbou

C'est la sixième fois que le Gouvernement gabonais s'adresse aux investisseurs institutionnels installés au Congo comme les banques, les sociétés d'assurance et les autres établissements financiers. Les fonds levés dans le cadre de cet emprunt serviront à soutenir les différents volets de l'effort de relance post-COVID. Pour Mme Nicole Jeanine Lydie Roboty EP. Mbou, *«il s'agira d'impacter pas moins de 300 sociétés allant de la petite entreprise aux entreprises majors de notre économie. Cette volonté d'intéresser le maximum d'opérateurs économiques, tout en veillant à l'impact de ces paiements sur la bonne exécution des projets liés au plan d'accélération de la transformation de notre économie, traduit les très hautes instructions et orientations clairvoyantes du Président de la République Ali Bongo Ondimba et du Premier ministre Mme Rose Christiane Ossouka Raponda»*.
La présentation de l'émission de cet emprunt obligataire faite par Fernand Ngoussi Mayangah, directeur général de la dette, a évoqué les caractéristiques et les derniers développements de l'économie gabonaise, à travers la mise en œuvre de la diversification de l'économie. Les réformes économiques et structurelles engagées à travers le programme triennal ont permis de stabiliser le cadre macroéconomique à la fin de l'année 2019. C'est à ce titre que la croissance réelle s'était élevée à 3, 9 % en 2019 contre 2,1 % en 2016. Le déficit budgétaire était revenu de moins 6,6 % du PIB en 2016 à près de plus de 1% du PIB en 2019. Le déficit du compte courant s'était établi à moins de 0,8 % du PIB en 2019 contre moins de 10,4 % du PIB en 2016. Les réserves monétaires au même moment étaient passées de 1,4 mois à 2,5 mois d'importations. Tout cela permettait d'anticiper la relance de l'activité économique à partir de 2020. Mais, la crise COVID-19 est survenue pour faire obstacle à cette dynamique. En 2020, l'économie gabonaise a enregistré un retournement de tendance par rapport à 2019, en lien avec les effets de la pandémie de la COVID-19 et les mesures restrictives prises par les pouvoirs publics.
Pour l'emprunt obligataire, sa durée est de cinq ans, de 2021 à 2026, avec une année de différé. La souscription va du 29 mai au 4 juin 2021. Le taux d'intérêt est de 6 %. La valeur nominale est de 10.000 F CFA. Le remboursement sera intégralement assuré à travers la mise en place d'un compte séquestre ouvert à la BEAC.
La ministre de l'Economie a rassuré: *«pour les trois années à venir, le taux de croissance de l'économie sera autour de 4 %, restant au-dessus de la croissance moyenne de la zone CEMAC. Ce résultat proviendrait du dynamisme de l'activité hors pétrole. Elle bénéficiera notamment de la bonne orientation de la production minière, des progrès dans la production agricole avec les résultats appréciables du programme «Graine et des initiatives de soutien à la production rurale». On enregistrera également des performances dans la production et dans la distribution des produits halieutiques avec une montée en puissance des activités du nouveau port international de pêche d'Owendo…Le Gouvernement compte finaliser, dans les prochaines semaines, un programme avec le Fonds monétaire international (FMI)»*.
A noter que le marché dynamique de la CEMAC a pour objectif d'offrir aux économies les conditions favorables à la mobilisation de l'épargne pour la réalisation des projets d'investissement.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment promouvoir une plateforme pour le savoir-faire local et les meilleures pratiques de l'innovation technologique?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

CONFLIT ARME

Violences à la frontière tchado-centrafricaine

Depuis sa réélection à la tête de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra mène une lutte acharnée contre les rebelles qui ont voulu le renverser par les armes depuis décembre 2020. C'est dans le processus de la traque des groupes rebelles que l'armée centrafricaine a ouvert le feu il y a quelques jours sur une partie de l'armée tchadienne en faction à la frontière. Elle a causé au moins six morts dans les rangs de l'armée tchadienne.

La gestion de frontière entre la RCA et le Tchad n'est pas souvent saine

Alors que la position du Tchad était tranchée, Ndjamena et Bangui ont ouvert une séquence diplomatique après les tensions nées de l'accrochage meurtrier entre soldats tchadiens et centrafricains à un poste frontalier. Mardi 1er juin, les deux parties ont signé un communiqué conjoint où la Centrafrique a reconnu l'attaque en territoire tchadien. Sur le terrain, une source sécuritaire a fait état d'échanges de tirs entre les deux armées le lendemain mercredi, alors que le Tchad continue d'acheminer des renforts militaires dans cette zone. Plus d'une dizaine de chars, des dizaines de blindés, plus d'un millier de soldats ou encore des hélicoptères de combat, selon certaines sources.

Depuis des jours, le Gouvernement tchadien achemine des renforts vers la zone frontalière avec la Centrafrique, épicentre d'affrontements entre les armées des deux pays dimanche 30 mai. Car Ndjamena estime que la donne a changé entre les deux pays.

Du côté du Gouvernement centrafricain, où tout a été mis en œuvre depuis le début de cette crise pour désamorcer la colère du voisin, personne ne veut verser dans *«l'escalade verbale»*. *«Nous n'avons pas pris de dispositions particulières»* sur le terrain, a réagi son porte-parole, Ange-Maxime Kanzagui. Ils se contentent pour le moment d'*«observer ce qui se passe de l'autre côté»* de la frontière en se disant *«prêts à réagir suivant les circonstances»*. *«Le gouvernement fait confiance sur ce dont les Chefs d'Etat ont convenu à Ndjamena pour sortir de cette grave crise»*, explique le porte-parole du Gouvernement centrafricain.

Malgré une posture que certains en Centrafrique n'hésitent pas à qualifier de *«va-t'en guerre»*, le porte-parole du Gouvernement tchadien s'est voulu rassurant mercredi. *«Nous n'avons jamais pensé qu'une seule menace pouvait venir de la Centrafrique, cependant nous constatons qu'il y a une véritable menace au niveau de la frontière avec la Centrafrique. Nous nous contentons, pour l'instant, de sécuriser notre frontière. Il n'est pas encore question de représailles»*, a-t-il expliqué.

Sur le terrain, le gouverneur du tchadien s'est réjoui depuis le poste avancé de Sourou, détruit par les FACA et leurs alliés russes qui les accompagnaient, de ces renforts qui affluent de partout. *«Nous sommes agressés par un pays avec des mercenaires russes, donc des renforts continuent à venir, arrivent de tous les côtés appuyer les forces sur le terrain pour nous défendre, parce que nous sommes menacés»*.

Ce renforcement de la sécurité à la frontière intervient en parallèle des efforts diplomatiques, les deux Etats ayant convenu de la mise en place d'une Commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé dimanche.

Gaule D'AMBERT

PROCESSUS DE PAIX EN CENTRAFRIQUE

Une délégation de diplomates en médiateurs à Bangui

Une visite conjointe de l'Union africaine (UA), des Nations unies, représentées par le Secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix Jean-Pierre Lacroix, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union européenne (UE), se déroule présentement en Centrafrique. Au menu des échanges: le processus de paix, deux ans après l'accord de Khartoum, au Soudan et cinq mois après l'attaque de Bangui la capitale par les rebelles de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC).

Jean-Pierre Lacroix, le représentant du secrétaire général de l'ONU

Les membres de cette délégation se sont entretenus, mercredi 2 juin 2021 avec le président de l'Assemblée nationale, Simplice-Mathieu Sarandji ainsi que les leaders religieux. La délégation s'est exprimée dès son arrivée à l'aéroport par la voix de Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. Il avait annoncé que le processus électoral est maintenant terminé, place au dialogue inclusif. *«Toutes les parties, y compris le Président Touadéra et le parti au pouvoir doivent s'y impliquer. Par-dessus-tout, la mise en œuvre de l'accord politique est décisive, sachant que c'est uniquement par le dialogue, et non par l'option militaire, que nous pouvons parvenir à une paix durable»*, a-t-il assuré. Précisant que *«la MINUSCA est un mécanisme pour protéger les civils et ce n'est donc en aucun cas un ennemi de la Centrafrique»*.

C'est dans un contexte tendu que cette mission intervient, les Forces armées centrafricaines et leurs alliés russes poursuivent les opérations militaires de reconquête dans le Nord du pays, juste après l'incident frontalier avec le Tchad qui a fait plusieurs morts. Tandis que des manifestations hostiles à la mission des Nations unies, la MINUSCA, sont organisées à Ndjamena, la capitale.

Suite à l'offensive menée en décembre dernier par les rebelles de la Coalition des patriotes pour le changement, un mouvement armé centrafricain créé le 17 décembre 2020 par la fusion de six groupes armés, quatre issus de la SELEKA et deux des anti-balaka, le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé l'envoi de 3700 casques bleus supplémentaires dans le pays. Pendant cette visite qui prendra fin, le samedi 5 juin, la délégation de l'UA, de l'ONU, de la CEEAC et de l'UE doit rencontrer le Président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra.

Alain-Patrick MASSAMBA

BENIN

Patrice Talon s'engage à consolider la démocratie

Réélu le 15 avril dernier avec près de 87% des suffrages, le Président Patrice Talon a prêté serment dimanche 24 mai 2021 à Porto-Novo, la capitale béninoise. Vainqueur d'un scrutin sans enjeu avec en face aucun candidat d'envergure, le chef de l'Etat, dont plusieurs opposants ont été arrêtés, prend l'engagement d'enraciner la démocratie.

C'était au cours d'une brève cérémonie que le Président élu s'est exprimé selon la formule consacrée: *«Nous, Patrice Athanase Guillaume Talon, jurons de respecter la Constitution, de nous conduire en loyal et fidèle serviteur du peuple. En cas de parjure, que nous subissions les rigueurs de la loi»*.

Le chef de l'Etat béninois a une fois encore noué un pacte social avec son peuple

Venus nombreux, les invités ont pris place dans les gradins du Stade Charles De Gaulle et sous deux grandes tentes, dressées sur l'aire de jeu. Les opposants radicaux étaient absents, bien qu'on a tout de même noté la présence de Robert Dossou, l'ancien président de la Cour constitutionnelle souvent très sévère avec les réformes politiques Talon.

Le chef de l'Etat réélu a dans son discours d'investiture annoncé la poursuite des actions entamées et d'autres réalisations supplémentaires durant ce nouveau mandat de cinq ans. Réalisations qui feront que le Bénin va davantage se révéler à lui-même et au monde entier. Cette renaissance de la nation, a-t-il assuré, ne sera pas seulement pour satisfaire la gloire d'un instant, *«elle soutiendra un formidable élan de bien-être collectif et individuel durable dont nous pouvons jouir, ainsi que les générations à venir»*.

D'après Patrice Talon, l'engagement commun sera d'œuvrer à consolider la démocratie et les libertés puis, d'instaurer durablement la bonne gouvernance, gage de la réalisation de toutes les ambitions. *«Ainsi, notre devise ne devrait-elle pas être désormais liberté, démocratie et bonne gouvernance. Ces trois mots constituent en réalité mon crédo pour le quinquennat 2021-2026. Cette autre devise définit le crédo qui sera le mien au cours du mandat, c'est-à-dire le bien-être de chacun, en particulier celui des vulnérables d'entre nous»*.

Il faut retenir aussi du discours du Président Talon que le terrain est déjà balisé pour porter le rêve de la bonne gouvernance du pays et bien d'autres encore. *«Au cours du quinquennat passé, nous avons su changer collectivement notre état d'esprit…Nous avons affiché notre ferme volonté de relever tous les défis qui se posent à nous»*, a-t-il relevé. Ajoutant qu'il a la certitude que ces paroles prononcées le dimanche de la Pentecôte, un jour spirituellement particulier, sont déjà exaucées.

A.P. MASSAMBA

IN MEMORIAM

Il y a 31 ans, le 5 juin 1990, le Seigneur rappelait à Lui Prosper MOUELLET né vers 1910, décédé au CHU de Brazzaville, inhumé au cimetière Moupépé, à Dolisie. Pour commémorer cet anniversaire, son fils Patrice MOUELLET et famille prient les membres de la Légion de Marie de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Dolisie, les amis et connaissances, de s'unir à leur prière. Une messe à son intention sera célébrée ce samedi 5 juin 2021, à 7h, en la chapelle des évêques, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville.

MUCODEC ET MTN

Lancement d'un nouveau service de retrait et de dépôt, le Push Pull

Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC) et la société de téléphonie mobile MTN Congo ont procédé au lancement officiel d'un nouveau service financier appelé Push Pull. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 28 mai 2021, au siège de la fédération des MUCODEC, à Brazzaville. En présence de Dieudonné Ndinga Moukala, Directeur général des MUCODEC, et Thierry Boumba Zaou, directeur de MTN Mobile Money. Ce nouveau service permettra aux usagers du Mobile Money de transférer leur argent de leurs comptes MoMo vers leurs comptes MUCODEC et vice-versa. Push Pull fonctionne sur n'importe quel type de téléphone (Smartphone et téléphone basique appelé anti-complexe)et il ne nécessite pas une connexion internet. Le sociétaire MUCODEC intéressé par ce service doit passer pour la souscription dans une agence MUCODEC pour permettre le linkage (rattachement) de son compte MUCODEC avec son compte MoMo. Toutefois, n'importe quel compte MoMo peut, sans conditions, transférer des fonds vers un compte MUCODEC en tapant dans le processus le RIB de celui-ci.

Thierry Boumba Zaou et Dieudonné Ndinga Moukala

Ce lancement est intervenu dans le cadre de partenariat gagnant-gagnant entre MTN Congo et les MUCODEC signé le 25 février 2020, pour mettre en commun les compétences et les stratégies pour davantage donner aux usagers du Mobile Money (MOMO) et aux sociétaires des MUCODEC un éventail avantageux des services digitaux adaptés aux modes de vie et de consommation des Congolais.

Les services monétaires par téléphonie mobile offrent de nouvelles possibilités de mieux assurer l'accès aux services financiers en réduisant les barrières de la distance et du temps.

La présentation de ce nouveau service était faite par Rajiv Mounguéngué, un cadre de la direction de Mobile Money. Il a montré les différentes étapes constituant le processus d'accès à ce service.

Dieudonné Ndinga Moukala a, à cette occasion, souligné la tendance à l'amélioration de la qualité des services avec les technologies de l'information et de la communication. *«Les MUCODEC tiennent à améliorer leur offre de service auprès de leurs 368.000 sociétaires répartis sur le territoire national. Ce partenariat avec MTN participe à cet objectif de rapidité, d'excellence, de satisfaction et de compétitivité. La tendance est à la dématérialisation des moyens de paiement cash. Ce service participe à la multiplication des moyens de paiement, de virement et des transferts de fonds. Un service de plus en plus disponible et qui brise les frontières, les distances physiques et les contraintes de temps pour satisfaire à la demande des clients des deux entreprises en services de paiement instantané, continus et diversifiés en fonction des besoins et de la mobilité des acteurs économiques dont le nombre ne fait que s'accroître. Ce service va révolutionner le sens des dépôts et des retraits sur les comptes MUCODEC ou Mobile Money. Tout cela participe à l'inclusion financière de notre pays. Ce qui est assurément un défi majeur pour le réseau MUCODEC et pour notre partenaire MTN opérant dans le Mobile Money. La digitalisation devrait nous aider à identifier de nouveaux problèmes et des nouvelles voies pour améliorer cette inclusion financière. L'inclusion n'est pas seulement un sujet pour le secteur financier et l'économie, mais plus largement pour la société dans son ensemble».*

Une vue des cadres des deux sociètés

Les responsables à la fin de la cérémonie

Pour sa part, Thierry Boumba Zaou a dégagé les avantages du nouveau service. *«Ce service que nous avons dénommé MTN Bank Push and Pull permet aux abonnés de MTN Congo, disposant d'un compte Mobile Money, de transférer de l'argent vers leur compte MUCODEC et vice versa, 7 jours sur 7. Cette belle innovation tombe à point nommé, car jouant un rôle clé, non seulement dans l'éclosion des Fintech dans notre pays, mais aussi dans les efforts nationaux de lutte contre la pandémie de COVID–19. Ce nouveau service permettra de désengorger les guichets de paiement automatique des MUCODEC et de réduire au maximum les risques de contamination. MTN Congo est optimiste quant à l'avenir et au développement du service MTN Bank Push and Pull dans notre pays, un service qui vient élargir la liste de nos offres financières digitales».*

Ce partenariat qualifié de gagnant–gagnant liant les MUCODEC et MTN Congo met en avant des projets novateurs pour dynamiser les relations d'interdépendance, de soutenabilité et de collaboration au profit des populations congolaises, des villes et de l'hinterland.

OUVERTURE DE L'ANNEE JUBILAIRE DES 500 ANS DE LA PRESENCE DES JESUITES DANS LE MONDE

«Voir toutes choses nouvelles en Christ»

Après la série des conférences, la veille, au Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) en prélude à l'ouverture de l'Année Ignatienne, au 500e anniversaire de la conversion de Saint Ignace de Loyola, et aux 500 ans de la présence des Jésuites dans le monde; une messe a été célébrée, jeudi 20 mai 2021, à la résidence Saint Ignace de Loyola, au Centre-Ville de Brazzaville. Le jubilé qui s'étendra jusqu'au 31 juillet 2022 se célèbre sous le thème de: *«Voir toutes choses nouvelles en Christ».*

L'évêque de Gamboma entouré de ses aînés dans l'épiscopat

Présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, la messe a été concélébrée par NN.SS. Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, et par de nombreux prêtres dont les pères Raphaël Bazebizonza, supérieur des Jésuites au Congo, Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur de la province spiritaine du Congo, Ilicth Ewolo, dominicain, supérieur de la maison Saint Martin de Porès, les abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, Christel Barthel Ganao, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, etc.

Le père Raphaël Bazebizonza a prononcé le mot de bienvenue. *«Nous sommes là en cette veille de la Pentecôte pour fêter quelque chose de drôle: un boulet, une blessure. Le 20 mai 1521, durant la bataille de Pampelune en Espagne, Ignace de Loyola, gentilhomme au service du vice-roi de Navarre est cloué au sol par un boulet de canon. Il est blessé !!! »*, a rappelé le supérieur des Jésuites avant de demander au Seigneur, au nom de sa communauté, d'accorder à tous les participants à la messe et à chacun en particulier, la grâce d'une nouvelle version de vie ou de parcours.

Dans son homélie, Mgr Urbain Ngassongo rappelant le motif de ce rassemblement a ainsi affirmé: *«Nous avons une raison majeure de nous réjouir avec la Compagnie de Jésus en cette célébration heureuse qui marque l'ouverture de l'année Ignacienne à l'occasion de la commémoration des 500 ans de la conversion de Saint Ignace de Loyola, et des 400 ans de la canonisation de Saint François Xavier et de Saint Ignace de Loyola. Saint Ignace grâce à une blessure et une longue convalescence se posait beaucoup de questions sur le sens de sa vie. Le discernement à proprement parler porte sur ce qui est bon entre deux choses, deux solutions également bonnes. Nous avons à percevoir ce qui nous aidera à aimer davantage, à marquer une préférence sur Dieu. Saint Ignace au début de cette année qui lui est consacrée nous apprend le discernement pour aller sur le chemin d'une intimité profonde avec Jésus-Christ.» «La Compagnie de Jésus nous donne l'opportunité d'affronter en toute espérance les défis actuels à caractère économique et politique, socio culturel et sanitaire, écologique, éthique de la mondialisation. «Voir toutes choses nouvelles en Christ », n'est-ce-pas l'évangélisation en profondeur du tissu culturel mondial gagné par une mentalité de vouloir exclure Dieu de l'humanité! N'est-ce pas le triomphe de la vie sur la mort, sur le péché et tous les drames qu'il provoque? N'est-ce-pas, enfin la ferme adhésion à l'évangile, en parole et en acte? Dans l'action du quotidien du disciple, il s'agit pour nous de voir toutes choses nouvelles en Christ dans l'amour rédempteur, la justice, la miséricorde, et la paix du Christ. L'évangile n'est pas seulement un credo à professer, mais aussi un mode de vie.»*

Le peuple de Dieu pendant la messe

Vers la fin de la messe animée par la chorale Daniel Brottier de la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville, le père Raphaël Bazebizonza après avoir convié ses confrères à l'ambon pour chanter l'hymne à la Vierge Marie, a déclaré: *«Voir toutes choses nouvelles en Christ» tel est le thème de cette année Ignatienne. Nous avons célébré ce qui rassemble tous les ignaciens: la rencontre bouleversante avec le Christ.»* a-t-il affirmé avant de remercier les évêques, les prêtres et tous les participants à la messe. *«L'occasion de cette messe nous a permis de comprendre combien le Seigneur nous accorde des amis discrets, mais fidèles»*, a conclu le supérieur des Jésuites.

C'est le père Yannick Essengue, jésuite, qui a annoncé les dispositions pratiques de fin de cérémonie.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a rappelé les souvenirs qu'il garde de Mgr Ernest Kombo, premier jésuite congolais, qui aimait se nommer *«Général»* au Petit séminaire Saint Paul de Mbamou et qui chantait l'hymne à la Vierge Marie peu avant sa mort, a confié l'archevêque aux participants de la messe.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Une prière de trentaine en mémoire de Monseigneur Auguste Roch Nkounkou

Il y a de cela 39 ans, le 3 juillet 1982, Monseigneur Auguste Roch Nkounkou était rappelé à Dieu. C'est ainsi que dans le cadre des festivités marquant ce 40e anniversaire qui auront lieu en 2022, la confrérie Auguste Roch Nkounkou organise depuis le 2 juin à Brazzaville, une prière de trentaine en mémoire de celui qu'on surnomma le curé de la discipline.

Des participants à la messe

C'est au cours d'une messe célébrée par l'abbé Hennick Mvila, aumônier diocésain, concélébrée par le père Pascal Tati, vicaire épiscopal chargé de la pastorale générale, le mercredi 2 juin 2021 en l'église Saint Grégoire de Massengo, en présence de nombreux fidèles que s'est ouvert ce grand marathon de prière qui se déroulera jusqu' au 3 juillet prochain.

Durant ces 30 jours de prière, seront organisés des séminaires de prière centrés sur la vie de ce grand serviteur de Dieu dont le parcours dans l'Eglise catholique aura été marqué par des actes de charité, de solidarité et son amour pour la prière.

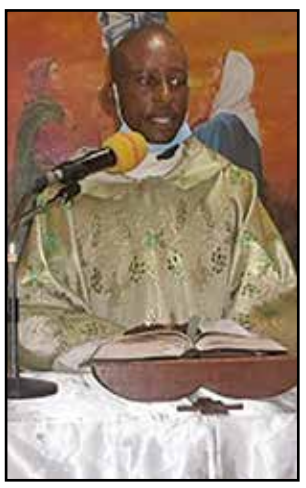

Abbé Hennick Mvila

Brin d'Histoire

Monseigneur Auguste Roch Nkounkou est né le 11 mai 1909 à Songavoula, district de Kinkala, dans le département du Pool. Il est baptisé à la mission catholique de Mbamou le 29 janvier 1921. Le 3 octobre 1921, il est reçu à l'examen des enseignants pour la catéchèse puis entre au Petit séminaire de Brazzaville en 1923; il y commence sa formation sacerdotale.

Il est ordonné prêtre au 50e anniversaire de la *«Journée de l'évangélisation du Congo»*, à la cathédrale de Brazzaville, le 29 mai 1938. Il a passé toute sa vie sacerdotale à Goma-Tsétsé pendant plus de 34 ans (1948–1982).

Prêtre charismatique, thaumaturge et exorciste, Auguste Roch Nkounkou fut le premier prêtre noir du clergé catholique du diocèse de Brazzaville et dignitaire de l'Église catholique d'Afrique, en sa qualité de détenteur du titre honorifique d'assistant au trône pontifical. Il meurt le 3 juillet 1982 à Brazzaville.

De l'humanisme à l'humanitaire

Durant son ministère apostolique, Mgr Auguste Roch Nkounkou construisit de nombreuses écoles à Goma Tsé-Tsé pour donner à l'enfance son droit à l'éducation, source réelle d'épanouissement de la personnalité, cher aux institutions respectables.

Un dispensaire fut également construit pour offrir à la population les soins primaires d'assistance médicale. Il était un fervent défenseur des droits de l'enfant, notamment dans sa lutte contre les mariages précoces.

Roland KOULOUNGOU
(Stagiaire)

SOLENNITÉ DU SAINT-SACREMENT DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST-B-

«Ceci est le sang de l'Alliance»

***Textes**: Ex 24, 3-8.11; Ps. 115, 12-13.15-18 Hb 9, 11-15 / Mc 14, 12-16.22-26*

La solennité du très Saint Sacrement nous rappelle les fondements mêmes de notre foi: Corps et Sang du Christ. L'extrait de la lettre aux Hébreux qui décrit Jésus comme *«meilleur que»*. Il est meilleur que Moïse et Aaron, il est meilleur que la Loi, meilleur que tout ce que l'Ancien Testament propose. Il est meilleur que tout. Pourquoi alors lire un texte comme celui tiré de l'Exode, à côté de celui qui exalte le Christ?

En effet, le thème du jour, c'est l'Alliance, mais de qui avec qui? Notons que, dans beaucoup de religions, les dieux sont lointains, distants, ce sont des dieux qui regardent le monde de haut et avec lesquels il est impossible de sceller une alliance. Pour beaucoup de cultures et traditions le sang est l'encre de préférentiel pour écrire l'Alliance, parce que en lui, il y a la vie.

Bien-aimés! Avec la Sainte messe, Jésus révèle chaque jour le véritable sens du rite célébré dans la 1ère lecture. Un sens qui concerne sa personne, son corps et son sang, sa vie même… source de notre rédemption. Ainsi donc, la relation entre Dieu et l'humanité doit être entretenue. Cette relation où ancienne Alliance loin de n'être que fondée sur l'obéissance à la Loi, en Jésus devenue Nouvelle Alliance, se déploie dorénavant dans la force d'aimer sans condition son prochain.

Frères et sœurs, lorsque nous entendons et vivons l'Évangile, c'est de la grâce de Dieu que nous vivons, c'est de son amour. Un amour total, un amour qui va jusqu'au bout, qui va jusqu'à la mort. C'est cela que nous vivons chaque fois que nous sommes rassemblés pour célébrer l'eucharistie, chaque fois que nous sommes rassemblés pour la prière, chaque fois que nous sommes rassemblés pour méditer la Parole de Dieu. Le passage de la lettre aux Hébreux ne va pas par mille-mots pour reconnaître Jésus: le Messie de Dieu, Jésus, le grand prêtre de Dieu. Sa prêtrise devient le principal élément pour expliquer la signification de sa mort et de sa résurrection. Oui! Tandis que les autres prêtres apportent le sang des animaux dans le sanctuaire, Jésus apporte son propre sang, servant à la fois de prêtre et de sacrifice. Le sacrifice de Jésus nettoie l'extérieur et l'intérieur afin que nous puissions nous offrir tout notre moi à Dieu, tout comme il l'a fait. Ce n'est donc pas pour rien que l'extrait d'évangile commence par la préparation du dernier repas de Jésus, celui qui détermine l'institution de l'Eucharistie. Il n'y a aucun doute sur ce que ce repas signifiera pour la vie de la nouvelle communauté centrée sur la délivrance de la mort et de la résurrection de Jésus.

Au départ, ce devait être un repas de fête entre amis, pour commémorer la Pâque juive associée à la consommation de pain azyme. Rituel annonciateur du départ à la hâte du peuple hébreu pour fuir l'Égypte, tandis que la mort sautait par-dessus leurs maisons protégées par le sang de l'agneau répandu au-dessus de leurs portes. Les juifs étaient donc déjà dans l'annonce prophétique du Messie: la libération de la servitude, la protection de la mort par le sang de l'agneau. Lorsque Jésus présente la coupe aux disciples, il dit: voici le sang de la Nouvelle Alliance. C'est un pacte, un contrat entre deux parties. C'est du solide fait pour durer, car il y a en jeu un projet commun, un chemin de vie à parcourir ensemble, Jésus et chacun de nous. Et cela nous renvoie au premier texte de nos lectures, dans l'Exode, où se scelle la première Alliance entre Dieu et le peuple hébreu. Le dernier repas, c'est le combat de l'amour de Dieu contre la haine du monde (avec tout ce qu'elle a de résistance et de désobéissance). Ce combat se termine par la réconciliation autour du Pain de vie et du Vin de la nouvelle alliance.

Faire entrer Dieu en nous à travers le pain et le vin de l'eucharistie est le chemin de la rédemption. Ce qui se passe entre nous et Dieu à ce moment-là est de l'ordre de l'intime, de même pour ce qui se passera après: à savoir l'impact que cette *«communion»* avec Dieu aura sur la transformation de nos vies.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS,
Curé de la paroisse Notre-Dame de la Visitation Ouesso-Cg

DIOCESE DE GAMBOMA

Publication de bans

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, annonce aux ouvriers apostoliques, aux paroisses d'origine des ordinands et aux communautés chrétiennes du diocèse de Gamboma que s'il plait à Dieu, le samedi 31 juillet 2021, en la paroisse Saint Joseph Ouvrier de Djambala, il appellera aux ordres sacrés du presbytérat pour le service de l'Eglise diocésaine de Gamboma, les candidats dont les noms suivent: Abbé Nériya Baruch Nakoutala, Abbé Crépin Okoua, Abbé Georges Okouere.

L'évêque prie toute personne qui saurait un motif pouvant empêcher l'un de ces candidats à accéder aux Ordres de bien vouloir l'en informer (Can. 1043) et recommande de porter dans les prières ces candidats que le Seigneur appelle à travailler dans sa moisson.

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – Brazzaville

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO, RECRUTE UN CONSULTANT NATIONAL, POUR L'APPUI A LA REVUE A MI PARCOURS DE LA STRATEGIE INTEGREE POUR LA SANTE DE LA REPRODUCTION MATERNELLE, NEONATALE, INFANTILE, DES ADOLESCENTS ET NUTRITION 2018-2022

CONTEXTE ET JUSTIFICATION
En République du Congo, la situation de la santé maternelle est caractérisée par des niveaux élevés de morbidité et de mortalité, ainsi que le traduisent les indicateurs usuels de mortalité, notamment la mortalité néonatale (21 décès pour mille naissances vivantes); la mortalité infanto juvénile (52 décès pour mille naissances vivantes) et la mortalité maternelle dont le ratio est estimé à 378 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les femmes enceintes ayant suivi au moins 4 visites prénatales représentent 79% des cas et, celles ayant bénéficié de l'assistance d'un personnel qualifié au moment de l'accouchement représentent 92% des cas selon le MICS 2014; Le taux prévalence de l'infection à VIH/SIDA chez les femmes enceintes était de 3,6 % la prévalence dans la population générale est de 4.6% et 4.1% chez la femme enceinte. Par ailleurs, la situation nutritionnelle des enfants reste encore préoccupante. Les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles ne sont pas adoptées par la majorité de la population dont un tiers souffre de la faim et de la malnutrition. Les données disponibles indiquent que 7,8% des ménages sont considérés en insécurité alimentaire. De même, la malnutrition chronique est élevée et touche 26% des enfants de moins de 5 ans. Cette situation est la conséquence d'un sevrage mal conduit avec un taux d'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois très faible, estimé à 19% et des déficiences en vitamines et en minéraux qui affectent une majorité de la population au sein de laquelle se trouve une proportion 3,2% de personnes vivant avec le VIH, augmentant ainsi leur vulnérabilité aux maladies infectieuses.
Face à ces défis, la République du Congo à l'instar des autres pays ayant souscrit aux ODD s'est engagée à améliorer la santé du couple mère et enfant. La réponse nationale s'est matérialisée avec l'élaboration de la stratégie intégrée pour la santé de la Reproduction, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents. Elaborée en 2018 après l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre la stratégie mondiale de la santé de la femme et de l'enfant 2030, cette stratégie intégrée vise à contribuer à l'amélioration de la santé de la femme, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent au Congo. Après trois ans de mise en œuvre, il est utile de faire le point de la mise en œuvre de cette stratégie intégrée. D'où l'organisation de cette revue et l'élaboration de ces TDR pour le recrutement d'un consultant national.

DESCRIPTION DU POSTE
Le consultant national a pour mission de soutenir le ministère de la santé à réaliser la revue à mi-parcours de la stratégie intégrée pour la santé de la Reproduction, maternelle, infantile et des adolescents et la nutrition y compris l'évaluation de la continuité des services SRMNIA-N dans le contexte du COVID19.
En collaboration avec la Direction Générale de la Population, le/la consultant(e) national (e) devra:
• Adapter et assurer la production des outils de la revue (calendrier d'activités, support didactiques, instruments de collecte des données/informations;
• Organiser la revue documentaire;
• Organiser et Superviser la collecte les données selon les thématiques préconception, suivi prénatal, accouchement, post partum, épidémiologie de la mortalité maternelle, néonatale, infantiles;
• Apporter un appui à l'analyse des données et les progrès accomplis;
• Soutenir l'identifications des problèmes et des prochaines priorités
• Elaborer le rapport de revue;
• Accompagner le processus de planification stratégique (faciliter l'atelier d'élaboration et budgétisation du plan)

CONTEXTE ORGANISATIONNEL
Sous la coordination générale du Représentant de l'OMS et la supervision directe du chargé de programme santé maternelle et néonatale de l'OMS, le/la Consultant(e) national(e) effectuera les tâches suivantes:
- Coordination du processus de la revue proprement dite;
- Elaboration/adaptation des supports nécessaires;
- Elaboration d'un plan de collecte des données;
- Entretien avec les acteurs clés;
- Faciliter l'atelier de revue et intégrer les commentaires;
- Rédiger le rapport de la revue;
- Proposer le plan biennal 2021 -2022.

COMPETENCES QUALIFICATIVES REQUISES
- Etre détenteur d'un diplôme universitaire : doctorat en médecine ou en santé publique;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelles avérée dans la gestion / suivi et évaluation des programmes de santé reproductive et maternelle;
- Avoir une bonne connaissance du système national de santé;
- Avoir réalisé une revue dans le domaine de la santé de la Reproduction, maternelle, néonatale et infantile;
- Avoir une capacité démontrée à travailler en équipe et à atteindre les objectifs fixés;
- Être disponible pour le travail et la collecte de données sur le terrain, aussi bien au niveau central (national, partenaires) qu'au niveau décentralisé en cas de besoin;
- Avoir une bonne maitrise des outils Word, Excel et PowerPoint ;
- Une bonne connaissance en management de la santé et une expérience de travail avec des organisations internationales ou des ONG d'envergure seront des atouts.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées

CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS
Le consultant devra accomplir sa mission conformément au terme d'engagement à la confidentialité et d'éthique.
Rémunération

Grade de NOC: le Barème des Nations Unies pour les consultants au Congo sera utilisé.

LANGUES: excellente maitrise du français (oral et écrit).

DATE DE PUBLICATION: 02 juin 2021

ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation, le CV et les justificatifs des diplômes doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le Vendredi 16 juin 2021 à 12h00mn.

N.B.: l'OMS est un espace non-fumeur. L'Organisation ne recrute pas de consommateurs de tabac sous quelque forme que ce soit.

L'OMS ne tolère aucune forme d'exploitation sexuelle, d'abus, ni de harcèlement sexuel dans le cadre de ses activités.

Ecobank
La Banque Panafricaine

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE SIX (06) NOTAIRES POUR LES ZONES D'ACTIVITÉ DE POINTENOIRE/ZONE SUD ET BRAZZAVILLE/ZONE NORD. N°001/ECG/LEG/2021

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement de six (06) Notaires qui auront la charge de formaliser et réaliser éventuellement, les garanties reçues en couverture des facilités consenties à sa clientèle pour les zones d'activité de Pointe-Noire/zone Sud et Brazzaville/zone nord.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 18 juin 2021 à 16 heures 00 aux adresses ci-dessous :

- hmounguengui@ecobank.com
- foniague@ecobank.com
- gbouhoyi@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 31/05/2021

La Direction Générale

AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT

«Garder espoir malgré tout»

Le Secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des Organisations non gouvernementales a célébré le 25 mai à Brazzaville, la journée de l'Afrique. Nombre d'invités ont pris part à cette commémoration, dont les secrétaires permanents et exécutifs des Conseils consultatifs nationaux.

L'Afrique est considérée, à tort ou à raison, comme un continent en perpétuelle crise. Les analyses politiques ou enquêtes sociologiques, de recherches économiques ou de projection démographique notent, malheureusement, beaucoup de faits négatifs qui s'aggravent souvent de manière à alimenter les préjugés les plus tenaces et les plus défavorables au point de conforter, dans leurs convictions, les afro-pessimistes. Eu égard à cela, *«le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a jugé opportun d'organiser la présent activité, question de permettre aux responsables des différentes OSC et ONG d'avoir des éclairages nécessaires sur la nouvelle vision de nos Chefs d'Etat, à savoir: «l'agenda 2063 de l'Union africaine»»*, a déclaré à l'ouverture de cette cérémonie commémorative, Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des Organisations non gouvernementales. Avant d'ajouter que dans le passé, les dirigeants ont multiplié les initiatives pour relever la marche de l'Afrique vers le développement. Il a cité à leur actif deux initiatives majeures, notamment le Plan Omega d'un côté, et la renaissance de l'autre. *«Nous savons que ces initiatives ont suscité de l'intérêt par les rêves exprimés visant à faire émerger une société africaine fière d'elle-même, résolument engagée sur la voie de la démocratie et de la bonne gouvernance.»* Mais, il semble, a-t-il poursuivi, qu'il n'y a pas eu de suites attendues et l'on a, alors, parlé du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement en Afrique), programme découlant des deux initiatives sus citées et, depuis quelques temps, c'est l'agenda 2063 de l'Union africaine qui est à l'ordre du jour. Les éclairages nécessaires sur la nouvelle vision des chefs d'Etat africains se sont articulés autour de *«l'agenda 2063 de l'Union africaine»*. Unique thème de cette activité commémorative développé par Laurent TENGO, auteur d'un texte intitulé *«L'agenda 2063 est une utopie raisonnable»*, publié dans la revue Géopolitique africaine, n° 55.

Pour le conférencier, l'agenda 2063 couvre 50 années allant de 2013 à 2063. Il est le schéma et le plan directeur de l'Afrique visant à transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir. C'est le cadre stratégique et programmatique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Il s'agit d'une manifestation concrète de la volonté panafricaine d'union, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective poursuivie dans le cadre du panafricanisme et de la renaissance africaine. *"L'agenda 2063"* est le fruit de la prise de conscience par les dirigeants africains de redéfinir la priorité du priorité du programme de l'Afrique en partant de la lutte contre l'apartheid et de la réalisation de l'indépendance politique du continent qui avait été au centre de l'OUA, précurseur de l'UA.

Céphas Germain Ewangui

L'agenda 2063 englobe sept aspirations qui se déclinent en 20 objectifs, en indiquant les principaux programmes phares qui peuvent stimuler la croissance économique et le développement de l'Afrique et conduire à la transformation rapide du continent. Parmi ceux-ci plus d'une dizaine doivent être exécutés dans 10 ans à compter à 2013.

En conclusion, l'agenda 2063 est une projection sur 50 ans de l'Afrique du futur qui paraît utopique et aléatoire, surtout qu'il vise des domaines, notamment politique et économique qui s'accommodent mal des prédictions. De 2013 à maintenant, donc bientôt 10 ans depuis le lancement du concept, rien de concret ou de constant ne semble se mettre résolument en œuvre.

Les premiers programmes clés en dehors de la zone de libre-échange continentale africaine qui est dans ses balbutiements du début sont lettres mortes.

Les conflits, les guerres civile, les coups d'Etat, les crises politico-militaires qui sont encore légion dans le continent, tout comme l'égoïsme des Etats, la pauvreté, la mal gouvernance qui se renforcent chaque jour davantage, sont autant des maux se traduisant en autant de balbutiements et de renoncement qui retardent sans cesse la réalisation de la vision panafricaniste du développement de l'Afrique. *«En dépit de cela, il faut garder espoir»*, a conclu Laurent Tengo.

Viclaire MALONGA

SANTÉ /POINTE-NOIRE

Renforcer les capacités des ONG contre la COVID-19

L'ONG Médecins d'Afrique, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a organisé du 17 au 19 mai 2021 à Pointe-Noire, un atelier de renforcement des capacités des ONG et associations sur la COVID-19. Objectif de la formation: outiller leurs membres travaillant dans le secteur de la santé dans la prévention contre la pandémie de COVID-19.

Le présidium à l'ouverture de l'atelier de renforcement des capacités

Suite à l'augmentation du taux de positivité à la COVID-19 dans le département de Pointe-Noire, L'ONG Médecins d'Afrique (MDA), en partenariat avec l'OMS et les directions départementales de santé de Brazzaville et de Pointe-Noire, s'est engagée à apporter un ajout de connaissances sur la sensibilisation et l'éducation de la population contre la COVID-19, ainsi que sur la prévention et le contrôle des infections (PCI), la prise en charge des cas simples, modérés ou sévères de COVID-19.

Les participants ont été formés aux modules de surveillance communautaire qui leur permettront de bien mener, sur le terrain, leurs actions de collectes des données concernant la COVID-19. Et aussi sur l'importance de la vaccination de la COVID-19. Ce module permettra de susciter l'engagement de la population sur la vaccination de la COVID-19.

A l'ouverture de cette journée de formation, Mercia Mabi, cheffe du service étude et planification à la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire, a exhorté les participants à bien assimiler les enseignements qui seront mis à leur disposition.

Pour Régine Goma, coordonnatrice interdépartementale des organisations des associations civiles de Pointe-Noire et du Kouilou, cette formation est un *«plus»* pour les acteurs des associations civiles et les ONG, car c'est un indicateur de performance dans la sensibilisation, la conscientisation et même dans la promotion de la vaccination. *«La formation reçue auprès de Médecins d'Afrique - qui a toutes les compétences requises par l'Organisation mondiale de la santé- ne restera pas dans nos cœurs et dans nos têtes sans réaction ou sans activité sur le terrain»*, a-t-elle indiqué, avant de dire à tous les responsables des associations présents d'être attentifs et de s'appliquer pour que les connaissances reçues soient efficaces sur le terrain afin d'éradiquer le mal de la COVID-19.

Madocie Déogratias MONGO

SOINS CORPORELS

Les Congolais restent accros aux produits éclaircissants

Depuis un certain temps, on remarque un rebondissement du phénomène *''Tshoko"*, terme en langue locale désignant la pratique qui vise à utiliser des produits cosmétiques (crème, lait, pommade, savon) à base d'hydroquinone pour éclaircir la peau. Il n'est pas rare de rencontrer dans les artères de Brazzaville des Congolais qui pratiquent la dépigmentation de la peau. L'aspiration à la *«modernité»* a radicalement changé le mental de certains citoyens qui s'adonnent à des séances de maquillage à base de produits éclaircissants sans tenir compte des conséquences qu'elles peuvent avoir à l'avenir sur l'épiderme.

Cette pratique très remarquée chez les femmes et même chez quelques hommes, suscitent des interrogations sur l'intérêt qu'on trouve à vouloir appliquer ces produits jugés dangereux pour la peau. Abordés sur la question, quelques jeunes dames ont affirmé: *«Les femmes utilisent ces produits pour se rendre belle, donc une manière pour elles d'attirer les hommes»*. Certaines voix ont laissé entendre que cela peut être dû aussi à un complexe d'infériorité ou à un manque de confiance en soi. *«De nos jours, les hommes ont plus tendance à solliciter les filles qui ont un teint clair. Voilà pourquoi nous mettons ces produits»* ont déclaré des étudiantes en Science et techniques de la communication de l'université Marien Ngouabi.

L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'accès aux chaînes satellitaire ont ouvert aux Congolais les portes d'entrée à la culture étrangère au point où chacun veut ressembler à la star de la téléréalité. Le suivisme reste une hypothèse non négligeable surtout dans ce phénomène.

Les hommes ont suggéré que *«les jolies femmes aiment les beaux gosses au teint clair. Donc, si vous n'êtes pas à la mode, c'est difficile.»* Certains disent se faire dépigmenter la peau par enthousiasme ou pour faire tendance.

Toutefois, il faut signaler que la dépigmentation de la peau est vivement déconseillée par les dermatologues. Selon eux, les conséquences sont multiples selon le produit utilisé. Les spécialistes ont essayé de les classer en deux grands groupes d'impact: les conséquences locales (sur la peau) et les conséquences globales (sur la santé en général).

Pour ce qui est des conséquences locales, on a d'abord les brûlures de la peau qui laissent de grosses cicatrices sur les parties touchées. Elles sont surtout dues à l'application en grande quantité de pommades ou à l'injection de corticoïdes très puissants. Il y a ensuite des allergies qui se manifestent par l'apparition de boutons sur tout le corps; des noirceurs des parties de la peau exposées au soleil.

Dans certains cas, la gravité de ces allergies peut entraîner la mort. On a également les nombreuses vergetures sur tout le corps qui sont dues à la destruction des fibres élastiques de la peau qui se relâche. La peau devient mince et très fragile, ce qui empêche une intervention chirurgicale au cas où la personne a un problème. Le cas le plus désastreux c'est celui des femmes enceintes qui doivent subir une césarienne. Après intervention chirurgicale, les sutures ne tiennent pas et cela peut entraîner la mort. Les utilisateurs de ces produits deviennent progressivement multicolores. Elles dégagent une odeur nauséabonde. Les défenses de la peau étant affaiblies, elles auront tout le temps des furoncles, des dartres, des mycoses, la gale et toutes sortes d'infections de la peau, assurent les spécialistes.

Roland KOULOUNGOU
(Stagiaire)

TRAFIC D'OSSEMENTS HUMAINS

Un réseau de présumés trafiquants démantelé à Pointe-Noire

Trois individus, membres d'un réseau de présumés trafiquants d'ossements humains, ont été interpellés le 28 mai 2021 à Pointe-Noire. L'un des trois a été pris en flagrant délit de détention d'un crâne humain emballé dans un sac qu'il comptait vendre. La suite de l'enquête a permis de mettre la main sur les deux autres. D'autres encore seraient en cavale. Un morceau d'une peau de panthère et une croix de pierre tombale ont été découverts au domicile de l'un des suspects. Plus perturbant, la croix se trouvait sous son lit.

L'opération a été menée par les éléments de la section de recherche de la Région de Gendarmerie et les agents de la direction départementale de l'Economie forestière de Pointe-Noire, avec le concours technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Le réseau s'étend dans les deux grandes villes du Congo: Brazzaville et Pointe-Noire et probablement à travers le pays. Le trafic faunique avec la présence d'un bout de peau de panthère retrouvé au domicile de l'un des suspects, montre bien qu'il ne se limite pas à de simples braconniers mais bien à des réseaux criminels organisés.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Pour le commandant adjoint de la section de recherches de la Région de Gendarmerie, *«le procureur de la République a été saisi des faits et la procédure judiciaire suit son cours normal. Les prévenus répondront de leurs actes.»* Il a en outre précisé que l'enquête se poursuit. D'autres interpellations pourront avoir lieu dans cette affaire, car certains noms ont été cités. Deux des présumés trafiquants d'ossements humains ont reconnu les faits, à savoir, la détention d'un crâne humain et l'utilisation d'ossements humains dans certaines pratiques. Ils seront déférés devant le Parquet près le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire.

Les trois membres du réseau de présumés trafiquants

Au Congo, le trafic d'ossements humains est puni par des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme pour toutes personnes coupables de ce délit.

V.M.

Ecobank
La Banque Panafricaine

ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000, RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, Avenue du Camp, B.P. 2485, Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra par visioconférence, le vendredi 18 juin 2021 à 15 heures dans la salle de réunion Ecobank Congo sise, 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux comptes ;
3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2020 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Fixation de l'indemnité globale annuelle des administrateurs ;
7. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Commissaires aux Comptes ;
8. Approbation du transfert de siège social ;
9. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société 3ème étage Immeuble de l'ARC à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 27 mai 2021 Pour le Conseil d'Administration et Po.

Herland Chelgani MOUNGUENGUI
Secrétaire Général

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Dieudonné Moyongo promet de restaurer l'autorité de l'Etat

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, entend restaurer l'autorité de l'Etat. Il a exprimé cette volonté, avec fermeté, lundi 30 mai 2021, à Brazzaville. C'était à l'occasion de la réunion consacrée à édifier les cadres et agents de son entité administrative sur les orientations et recommandations du Président de la République données lors du premier Conseil des ministres du nouveau Gouvernement, le 26 mai dernier.

Dieudonné Moyongo

Le ministre de la Culture et des arts a donné à ses administrés des précisions au sujet de ses orientations et des recommandations du Président de la République qui se résument en termes de lutte contre les antivaleurs. «Elles ne concernent pas que les membres du Gouvernement, mais aussi tout le personnel qui doit savoir ce que le Chef de l'Etat attend de nous», a précisé Dieudonné Moyongo. Il a, par ailleurs, invité les cadres et agents sous sa responsabilité à se mettre résolument au travail, afin de gagner le pari de la restauration de l'autorité de l'Etat au sein du ministère de la Culture et des Arts. «L'administration congolaise est régie par des textes. Il vous suffit, simplement, de les respecter, de mettre en pratique ces textes qui régissent notre administration. J'ai parlé de l'absentéisme. Pendant que le Gouvernement s'arrache les cheveux pour payer les salaires, ceux qui ne viennent pas au travail se précipitent et vont allègrement toucher les salaires. Il nous faut établir des listes de ces derniers pour qu'ils soient sanctionnés. Leurs chefs à différents niveaux doivent commencer à les sanctionner. On ne peut pas continuer avec cette façon de faire», a-t-il souligné. Et e poursuivre: *«Nous voulons la restauration de l'autorité de l'Etat pour que le travail aille de l'avant. Qu'on ait voté le Président ou non, lui, il devient le Président de tous les Congolais. Il nous faut respecter les textes pour que son travail aille de l'avant. Ce sont des questions que nos cadres et agents connaissent. Mais nous les avons rappelées parce que dans les prochains jours, ce que nous réservons à ceux qui ne vont pas s'appliquer, ce sont les sanctions.»*

Alain-Patrick MASSAMBA

FESTIVAL

La 3e édition des Kamba's Awards a tenu ses promesses

L'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a abrité du 25 au 29 mai, la 3e édition des Kamba's Awards qui mettent à l'honneur le cinéma congolais.

Etelle Ndinga

C'est par la projection d'un film documentaire relatant les difficultés de transport au Congo que s'est ouverte le samedi 29 mai, la 3ème cérémonie des Kamba's Awards, en présence de la directrice délégué de l'IFC, Mme Marie Audigier, du promoteur des Kamba's Awards, M. Claver Lembouka, qui est également attaché au ministère de la Culture et des arts, de M. Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais a qui la cérémonie doit son nom, des incubateurs culturels de la République Démocratique du Congo (RDC) ; des partenaires et bien d'autres invités venus pour l'occasion.

Durant quatre jours, les participants ont eu droit aux ateliers de formation, à des rencontres-débats avec les réalisateurs du Congo et ceux de la RDC.

Co-présentée par l'humoriste Juste Parfait du Congo-Brazzaville et Grace Blessing de la RDC, cette troisième cérémonie des Kamba's Awards qui a commencé dans la salle Savorgnan de Brazza a émerveillé le grand public, tous passionnés du septième art qui ont vibré pendant plus de quatre heures au rythme de la célébration du cinéma congolais.

La cérémonie a connu plusieurs temps fort s: d'abord la remise des attestations aux jeunes cinéastes qui ont été formés sur la prise de vue, du son et le montage vidéo aux ateliers organisés par le Groupe d'expertise sur les réformes institutionnelles en Afrique (GERIA). Ensuite, la remise des certificats aux jeunes passionnés du cinéma dont les projets ont été approuvés par le jury, à travers le concours «Pitch ton Projet». Et, enfin, la remise des trophées aux différents lauréats.

Les lauréats par catégories

Révélation féminine de l'année: Estelle Ndinga (Film ''Dabie'') ; Révélation masculine de l'année : Kely Kamala (Film ''Paradoxe'') ; Meilleur scénario: Estelle Ndinga (Film ''Dabie''); Meilleure actrice second rôle: Jeancy NGandzié (Film, Paradoxe) ; Meilleur acteur second rôle: Lopez Waapax; Meilleure actrice premier rôle : Alex Kady; Meilleur acteur premier rôle: Harvin Isma ; Meilleur réalisateur: Joy Christ (Film, Dabie) ; Prix d'honneur: Sidney Kombo Kitombo.

Le prix du meilleur film a été décerné à ''Dabie'' d'Estelle Ndinga, une jeune Congolaise passionnée du 7ème art qui est à sa première production cinématographique dont l'œuvre revendique, à cette 3ème édition, plus de quatre prix par catégories.

Au terme de la cérémonie, les partenaires ont reçu des mains des organisateurs des Kamba's Awards des certificats en guise de reconnaissance pour leur appui multiforme à la bonne tenue de cette grand-messe du cinéma congolais, d'une part, et aussi accompagner les jeunes cinéastes dans l'aboutissement de leurs projets de cinéma.

Roland KOULOUNGOU (Stagiaire)

ECOLE AMERICAINE «ESPOIR DU PAYS»

Les élèves Juliette Bohissa et Précieux Missidi visiteront les Etats-Unis

Les deux élèves de l'Ecole américaine «Espoir du pays» distinguées par leur application au travail vont bénéficier d'un voyage gratuit à Chicago, aux Etats Unis, pendant les grandes vacances prochaines. Il s'agit de Juliette Joanne Emvoulou Bohissa, âgée de 10 ans, en classe de 6e, première de l'établissement avec une moyenne générale de 16,93 à l'Ecole américaine ''Espoir du pays du Plateau des 15 ans'', et Précieux Missidi, en classe de 4e de l'Ecole américaine ''Espoir du pays de Mpissa'', à Bacongo, âgée de 13 ans, avec une moyenne générale de 17,33. L'annonce a été faite samedi 22 mai dernier par le promoteur de cette école, Dr Sylvain Roland Malonga. C'était devant les parents d'élèves et le personnel.

Juliette Joanne Emvoulou Bohissa

Precieux Missidi

Le Dr Sylvain Roland Malonga a précisé que la vocation de l'Ecole américaine ''Espoir du pays'' est de récompenser le ou la meilleure élève de l'établissement. «Nous sommes aux premier et deuxième trimestres. Ces élèves sont au-devant des autres qui sont très loin. Nous avons connu, l'an passé, une année scolaire difficile, bouleversée par la COVID-19. Celle-ci étant passée dans la quiétude, nous avons réuni les parents d'élèves pour échanger avec eux sur la qualité de notre enseignement. Et nous avons primé les élèves qui se sont distingués par le travail, en leur offrant un voyage gratuit aux USA».

Les deux élèves sont fières d'effectuer ce voyage. Elles ont expliqué le secret de leur travail. «Lorsqu'on me donne des exercices ou des devoirs, je les fais et si j'ai un souci, je demande à maman qui m'envoie directement consulter un dictionnaire», a indiqué Juliette Joanne Emvoulou Bohissa.

Précieux Missidi a, pour sa part, déclaré: «Je suis fière de représenter le Congo et de partir cette année aux Etats-Unis et faire l'honneur de mon école.»

Le promoteur a également échangé avec les parents d'élèves, leur présentant la situation académique de l'école. «Nous avons lancé un seuil. Pour que l'élève du primaire soit admis, il doit avoir une moyenne de 7 sur 10 et les élèves au collège doivent avoir 12 sur 20. Au primaire, tous les élèves sont au-delà de la moyenne. Par contre, au collège, quelques élèves sont autour de 10 de moyenne, et 80% des élèves sont au-dessus de 13 de moyenne. Nous avons un système d'évaluation mensuelle. Au fur et à mesure que les élèves apprennent, ils sont évalués à la fin du mois pour juger leurs performances», a-t-il expliqué.

La particularité de cette école, a rappelé le Dr Sylvain Roland Malonga, est que l'anglais et l'informatique sont introduits dès le bas-âge. A la prochaine rentrée, les élèves devraient avoir tous les cours et les notes enregistrés dans leurs tablettes. Les leçons seront étudiées à travers leurs voix enregistrées dans la tablette. Ceux qui seront dans les classes d'examen, leurs cours seront enregistrés par vidéo», a indiqué le promoteur de l'établissement.

L'école américaine ''Espoir du pays'' du Plateau des 15 ans a ouvert ses portes il deux ans au n°1328 de la rue Mayombe.

A signaler qu'au site de Pointe-Noire, un élève a également été primé et effectuera un voyage avec les deux camarades de Brazzaville.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

REMERCIEMENTS

Equateur Denis NGUIMBI, correspondant à la Semaine Africaine, Bernard MVOUTOU-MBILA, professeur de lycée à la retraite, Eugene NZOUSSI ATOS et Jacques MVOUENDE, conseillers sportifs à Dolisie, Jean-Didier NGOMA ADADA, commerçant détaillant, Adèle LOLO, couturière modéliste, Madeleine MILANDOU, commerçante, et les membres de la grande famille MIKAMBALA, du district de KIMONGO remercient toutes les personnes qui les ont assisté, moralement et financièrement, lors du décès de leur épouse, mère, tante Victorine PEMBE-BOUEYA, survenu le 6 Mai 2021 à l'hôpital général de Dolisie, des suites d'une longue et pénible maladie et portée en terre le 17 Mai 2021, au cimetière privé de Manganzi .

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance. *«Que l'âme de la disparue repose en paix»*

SAHAM Assurance CONGO
member of Sanlam group

Sanlam | Congo

Saham Assurance Congo devient Sanlam Congo

Implantée au Congo depuis 2014, Saham Assurance Congo devient Sanlam Congo. Ce rebranding fait suite à l'opération d'acquisition par Sanlam Group de la totalité du capital de Saham Finances, finalisée en octobre 2018. Cette acquisition est le fruit d'une vision stratégique globale du groupe. Le mercredi 26 mai 2021, au cours d'une conférence de presse, Ahmadou Abdallah TOURE, Directeur Général et Dieudonné MBOUKOU MBOUNGOU, Directeur Commercial de Sanlam Congo, ont annoncé ce changement de marque devant la presse.

L'installation d'une marque unique, forte et qui gagne la confiance à travers le continent est l'un des objectifs majeurs de la société. Elle traduit également un fort potentiel de création de valeur pour les clients ainsi qu'une source de croissance pour le secteur de l'assurance au Congo.

Désormais avec ce changement, la compagnie affiche son appartenance à un grand groupe séculaire Sanlam: leader panafricain incontesté des services financiers et premier groupe d'assurance d'Afrique.

Au-delà, ce changement apportera un plus en termes de produits, de leur contenu et de leur qualité, a confirmé le Directeur Général de Sanlam Congo.

Avec une présence dans 33 pays d'Afrique, mais aussi en Malaisie, aux Philippines, au Royaume Uni, en Suisse, aux Etats-Unis, en Inde et en Australie, Sanlam facilite ainsi la sécurisation des investissements de ses clients par la mutualisation. A cela, il faut ajouter que la stratégie du groupe est essentiellement orientée vers la satisfaction du client.

Les animateurs de la conférence de presse

«Ce rebranding est aussi synonyme davantage d'expertise et de professionnalisme grâce au savoir-faire de Sanlam, Groupe financier séculaire. Grâce à notre rayonnement international et à notre politique d'innovation-produit, nous accompagnerons davantage notre clientèle, notamment celle des grandes entreprises et multinationales, dans leur besoin de sécurisation de leurs investissements et activités dans notre pays. Nous sommes désormais encore plus solides et plus outillés pour participer au développement des activités de nos clients et au progrès économique du Congo», a affirmé Ahmadou Abdallah Touré, le Directeur Général.

Une vue des journalistes

Sanlam Congo offre à ses clients des produits et services d'accompagnement et d'assistance en assurance, de dommages aux particuliers, professionnels et entreprises qui leur permettent de se protéger contre divers aléas de la vie.

La compagnie se veut ainsi un levier de développement de l'Assurance au Congo, grâce aux perspectives importantes de croissance organique et au potentiel prometteur de croissance du marché local de l'assurance.

Sanlam Congo déploie ses services à travers son réseau commercial direct dans la capitale Brazzaville ainsi qu'à Pointe-Noire avec l'appui de ses partenaires intermédiaires en assurance qui relayent également son action dans ces localités, pour davantage de proximité et d'adaptation aux attentes des clients.

AFD

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°023-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF AU RECRUTEMENT DE QUATRE (04) AGENCES DE PAIEMENT CHARGEES D'ASSURER LE VERSEMENT DES ALLOCATIONS AUX MENAGES BENEFICIAIRES DANS LE CADRE DU PLRUC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PL-RUC). Le Projet Lisungi-Système de filets sociaux a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer les contrats de services de quatre (04) agences de paiement chargées d'assurer le versement des allocations aux ménages bénéficiaires dans le cadre du PLRUC.

2. Les services prévus au titre de cette mission visent : (i) la mise en place d'un service devant permettre aux ménages d'accéder à leur allocation et à d'autres services financiers proposés par l'agence de paiement, (ii) la mise à disposition des ménages de l'information sur l'utilisation des outils et moyens de paiement électronique proposés, (iii) la mise à la disposition des ménages les moyens de paiement requis (liste, SMS, comptes allocataires, Etc.), (iv) le paiement des allocations aux bénéficiaires dans les lieux indiqués, (v) la production et la fourniture des rapports de paiement et des états financiers validés par toutes les parties, (vi) la soumission des états de paie à l'audit financier.

3. L'unité de Gestion du Projet invite les agences de paiement intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les agences de paiement doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de contrats analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des Services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulant ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.

4. Les critères de qualification des agences de paiement dans le domaine des services attendus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants : L'agence de paiement peut être une banque, un Etablissement de microfinance une Société / opérateur de téléphonie mobile ou une entreprise fintech (technologie financière). Elle doit répondre aux critères ci-après :

- Avoir une représentation dans les principales localités des zones retenues et y avoir réalisées des opérations financières;
- Avoir l'expérience dans le paiement électronique de masse;
- Avoir les outils et les solutions requises pour réaliser les paiements embarqués;
- Avoir une plateforme devant permettre de faire directement les virements dans les comptes Mobile Money du ménage ou compte bancaire du ménage,
- Ne pas se soustraire à l'obligation de production des rapports de paiements et les différents états financiers exigés par l'UGP et/ ou les auditeurs externes.

5. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des consultants sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018 qui met l'accent sur la Politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt et le paragraphe 3.32 relatif à la fraude et à la corruption.

6. Une liste restreinte de cinq (05) à huit (08) agences de paiement sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la sélection basée sur les qualifications des consultants (QC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le jeudi 17 juin 2021 à 13H00 (heure locale) et porter la mention: AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°023-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT DE QUATRE (04) AGENCES DE PAIEMENT CHARGEES D'ASSURER LE VERSEMENT DES ALLOCATIONS AUX MENAGES BENEFICIAIRES DANS LE CADRE DU PLRUC.

8. Les agences de paiement intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux: de 8H00 à 16H00 heures locales.

9. Les agences de paiement intéressées devront soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt comprenant :
- Lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable habilité du cabinet;
- Document de présentation du cabinet (organisation administrative, documentation juridique);
- Document de présentation des missions similaires réalisées;
- Liste et CV du personnel de l'agence de paiement.

10. Les manifestations d'intérêt seront adressées à:

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA
Coordonnateur du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Adresse: Ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo
Pays: République du Congo
Email: recrutement.lisungi@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 02 juin 2021

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

La maison "Presse" appelle au secours

Lettre aux journalistes de formation devenus ministres, ambassadeurs ou responsables dans d'autres institutions nationales ou internationales,

Mesdames, Messieurs

Sorti (e)s des écoles du journalisme ou ayant embrassé la carrière, par vocation, vous croyiez pouvoir contribuer, efficacement, au développement de votre pays.

Vous n'êtes pas, finalement, restés journalistes pratiquants jusqu'au bout.

Je n'ose pas croire que vous avez abandonné ce métier parce qu'il est trop difficile à exercer. Mais, je pense, à cause des conditions difficiles que vous ne pouviez pas accepter. Il y a, sans doute, bien d'autres raisons. Je n'ose pas, également, croire que vous auriez renoncé à considérer le journalisme comme l'un des plus beaux et nobles métiers. Et, en ce qui concerne l'information, vous êtes, je suppose, d'accord avec ce qu'écrit Bernard Voyenne, sociologue de la communication bien connu: *«Si l'on considère, avec la plupart des experts qui ont étudié ce problème, que l'information n'est nullement un luxe, ni même un confort de deuxième urgence, mais le principal facteur susceptible de rassembler une masse humaine de quelque ampleur et de la rattacher au reste du monde, il s'en suit qu'elle ne doit pas être la conséquence, mais l'une des conditions du développement.»*

Votre départ a fait perdre à la presse quelques-uns de ses meilleurs cadres, expérimentés et compétents. Peu importe si certains ont vu dans la presse un tremplin pour accéder à des postes administratifs ou politiques.

Je reconnais, cependant, que le journalisme mène à tout, à condition, bien entendu, d'en sortir, comme on le dit. Mais, je me pose la question de savoir si celle ou celui qui cesse de pratiquer le journalisme ne peut pas continuer le combat pour l'affirmation ou le développement d'un métier exercé au début de sa vie professionnelle. Le métier d'informer - ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre - est l'un des plus importants dans un pays en voie de démocratisation. Il reste l'un des moyens de renforcement de la démocratie. La démocratie, je l'entends - Joseph Folliet le rappelle comme une *«attitude d'esprit, une tendance, un mouvement qui correspond aux lois internes de la personne, à son double aspect individuel et social, à son autonomie, à sa revendication de dignité et à sa volonté de participation.»*

Beaucoup de journalistes compétents quittent la profession et la laissent entre des mains

Bernard Mackiza

inexpérimentées. Il en résulte une baisse inquiétante du tirage, pour la presse écrite et du taux d'écoute pour l'audiovisuel. Alors que ce qui s'écrit dans la presse écrite et qui se dit à la radio et à la télévision devrait l'être, au nom du droit du public à l'information bien rendue.

Mesdames, Messieurs,

Vous vous demandez, où je veux en venir, en vous destinant cette lettre. Je voudrai vous dire que si vous le voulez, vous pouvez être encore d'une certaine nécessité à la vie de ce qu'on devrait appeler entreprises de presse.

Au moment où s'affirme la volonté de construire un Etat pluraliste, le besoin d'une presse crédible se fait sentir. Vous connaissez très bien les obstacles qui empêchent le développement de notre presse. Vous avez dû relever la différence entre la presse d'il y a quelques décennies et celle d'aujourd'hui. Du point de vue du contenu et du style. Loin de s'améliorer, le contenu des médias actuels s'est appauvri. On relève une variété de sujets abordés pendant la période ancienne. La presse présente traite plus de politique et visite très rarement les autres centres d'intérêts du public. Nous assistons à la dégradation rapide non seulement du contenu, du style, mais aussi du comportement des journalistes.

Je lance un appel à vous, parce que capables de réfléchir et de proposer des solutions tendant à sortir la presse congolaise de la situation désastreuse dans laquelle elle se trouve. Une presse qui ne fait pas vivre ceux qui la font.

Anciens professionnels de l'information et de la communication, votre *«redescente»* dans l'arène rendra d'évidents services à la profession et au pays. Je vous crois inquiets de la tournure que prend la pratique de la communication, objet de vos premières amours. Je suis persuadé que vous ne souhaitez pas voir nos concitoyens *«n'être que des pions sur l'échiquier, mais des acteurs, au plein sens, dans le théâtre du monde»,* comme nous le suggère encore Bernard Voyenne. Parce que le droit à l'information s'inscrit parmi les libertés fondamentales de la personne humaine, parce que l'information est l'arme qui permet de faire reculer l'ignorance, de justifier la remise en cause des connaissances et d'accélérer, de ce fait, le taux d'obsolescence parce que l'information est un aliment indispensable de la vie sociale. Je vous invite à contribuer à la renaissance et, peut-être, à la refondation du journalisme dans notre pays. Ce ne sont pas des possibilités qui vous manqueraient, pour accomplir cette noble tâche.

Manque de capitaux, absence de véritables entreprises de presse, insuffisance de formation, plus précisément, mauvaise préparation des journalistes et des gestionnaires à leurs métiers, ce sont là des préoccupations qui peuvent faire l'objet des débats, entre professionnels, anciens et nouveaux.

Est-il indécent de suggérer aux anciens journalistes de constituer, par exemple, une ou des associations d'anciens journalistes ou gestionnaires? On peut, aussi, leur demander d'agir par le biais des associations de presse existantes.

Mais, surtout, je les invite à contribuer à la mise en place de la maison de la presse.

Mesdames, Messieurs,

L'avenir de la profession dépend de ceux qui exercent le métier mais, aussi, de nous tous, principalement de ceux qui l'ont appris et exercé.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes sentiments patriotiques.

Bernard MACKIZA
Journaliste à la retraite,
qui n'a pas encore coupé les ponts
Tél.: (+242) 06 666 35 31;
E-Mail: bernardmackiza@yahoo.fr

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°004/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	10384 du 25/02/2020	Plle(s) : 16	Bloc : 128	Section : AR	Superficie : 409,00m²	VOUNGOU	03	Enfants DOUCOURE (YESSOUFOU DOUCOURE et Aïcha D.
2	10647 du 26/08/2020	Plle(s) 05 bis	Bloc: 112	Section : ACM1	Superficie : 169,00m²	VINDOULOU (Flle Tchifoungou)	04	La société HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE SASU
3	10665 du 01/09/2020	Plle(s) 05	Bloc : 152	Section : ACL1	Superficie : 500,00m²	LUBUTCHI	05	BOUNGOU Davy Aymar
4	9753 du 21/02/2019	Plle(s) 06	Bloc : 08 ter	Section : BZ	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA	05	MANKOU NGOLO Josely
5	10968 du 24/02/2021	Plle((s) 05,06,07 et 08	Bloc : 49	Section : ABZ1	Superficie : 2000,00m²	Pointe Indienne (Flle Tchinimina	LOANGO	HAÏDARA HALIMA Ryme
6	10966 du 24/02/2021	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 920,65 m²	Pointe Indienne (Flle Tchinimina	LOANGO	HAÏDARA HALIMA Ryme
7	10825 du 26/11/2020	Plle (s) 06 et 08 bis	Bloc : 79	Section : Q	Superficie : 330,59m²	MVOUMVOU (Stade)	02	LOUMOUNGUI Déogracias Florice
8	10536 du 20/07/2020	Plle (s)03 bis	Bloc : 130	Section : AF	Superficie : 510,87m²	SIAFOUMOU	05	Les Enfants TATY MAKAYA
9	10354 du 11/02/2020	Plle (s) 13	Bloc : 135	Section : AB	Superficie : 629 ,02m²	SONGOLO (Flle Tchinimina)	05	Les Enfant LOULENDO Bernice,Léticia,Emma,Audrey,Orlande J
10	10860 du 16/12/2020	Plle(s) 06	Bloc : 127	Section : BD	Superficie : 400,00m²	MPAKA	06	MVOUMBI BADIKA Audrey Aymar
11	9505 du 20/08/2018	Plle(s) 03,05 et 07	Bloc : 129	Section : ABW1	Superficie : 1500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	NOUMBOU NZAOU Ghislain
12	9504 du 20/08/2018	Plle(s) 04, 06 et 08	Bloc : 128	Section : ABW1	Superficie : 1500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	NOUMBOU NZAOU Ghislain
13	10862 du 17/12/2020	Plle (s) 06	Bloc : 58	Section : P	Superficie : 253,00m²	MVOUMVOU	02	LES enfants EMMANUEL AUBA
14	10669du 1er /09/2020	Plle (s) 02	Bloc : 39	Section : BG	Superficie : 300,00m²	MPAKA 2 (Marché)	06	BADILA Ramahel Mike-Holden
15	10991 du 11/03/2020	Plle (s) 12	Bloc : 02 Bis	Section : Q	Superficie : 300,00m²	MVOUMVOU	02	IKAMA Jean Médard
16	10909 du 26/01/2021	Plle(s) 01 bis	Bloc : 94	Section : AB	Superficie : 400,83m²	FAUBOURG	05	MAYALA MOBIKA Gesmann
17	10927 du 03//02/2020	Plle(s) 01	Bloc : 113	Section : X	Superficie : 400,00m²	Gare TIE-TIE	06	MINAKA BISSAKA Fleur
18	10639 du 24/08/2020	Plle (s) 04	Bloc : 61	Section : BV	Superficie : 500,00m²	André Jacques	05	OPOMBA NGONDO Gille Régis
19	10308 du 15/01/2020	Plle (s) 04	Bloc : 20	Section : ABW1	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	NKOUNKOU Eudes Alfred
20	9116 du 102/03/2018	Plle (s) 02 ter	Bloc : 112	Section : AF	Superficie : 256.00m²	SIAFOUMOU	05	LES ENFANTS MALONGA
21	10913 du 27/01/2021	Plle (s) 08	Bloc : 93	Section : CK	Superficie : 500.00m²	TCHYSTERE (flleTchiniambi Kamb)	04	BOUANGA née PEMBA Marie Louise
22	10951 du 17/02/2021	Plle (s) 07	Bloc : 70	Section : AW	Superficie : 400.00m²	MOVIS	04	MALONGA Emilienne
23	11045 du 12/04/2021	Plle (s) 06 à 11	Bloc : 76	Section : /	Superficie : 2000.00m²	LOUBOU (Flle TCHINONA)	LOANGO	DIBOUILOU Paul Adam
24	10807 du 12/11/2020	Plle (s)03	Bloc : 66	Section : AL	Superficie : 545.00m²	LOANDJILI Rue Kambwakouela	04	OBA Onesiphore Raymond
25	10915 du 28/01/2021	Plle (s) 01 à 12	Bloc : 347	Section : CG	Superficie : 6000,00m²	KOUFOLI (Flle Tchinioka Koufoli)	05	OBOA née TCHICOUDI Anny Danielle Claudine
26	10633 du 24/08/2020	Plle(s) 06	Bloc : 123	Section : AI	Superficie : 400.00m²	MAKAYABOU	05	BAHOUA MOUNGONDO Emerson Bornely
27	10972 du 26/01/2021	Plle (s)03	Bloc : 104	Section : P	Superficie : 154,17m²	MVOUMVOU	02	ONDAYE ESSERI Elodie Benedicte Laurence
28	10668 du 01/09/2020	Plle (s)11 Bis	Bloc : 23	Section : AI	Superficie : 413,33m²	Tchnimina (Hôpital de Loandjili)	05	NDOUSSA NDONDOKOUBA Pamela
29	10651 du 27/08/2020	Plle (s) 30	Bloc : 40	Section : AC	Superficie : 240.00m²	RAFFINERIE	05	BAYONNE KETA Rudene Exaucée
30	10866 du 03/02/2021	Plle (s) 02	Bloc : 142 bis	Section : /	Superficie : 500,00m²	Village YABOU (Flle Mbondo	LOANGO	LES ENFANTS GANGA
31	10941 du 11/02/2021	Plle(s)07 et 08	Bloc : 157	section : ACL2	Superficie : 1000.00m²	LUBUTCHI (Flle Loussimina)	05	LOUBOTA-NGOMA Espoir Emyl-Tite
32	10933 du 05/02/2021	Plle (s)03	Bloc : 30	section : ABW1	Superficie : 480.80m²	MONGO MPOUKOU	05	NGANKA NZOE Allégra Relphine
33	10872 du 28/12/2020	Plle(s) 03	Bloc : 131	section : T	Superficie : 258,23m²	MAWATA	03	MOUSSA SOUMARE
34	10016 du 30/07/2019	Plle(s) 01 bis	Bloc : 119	section : BW Suite 2 T	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	DION Rita
35	10919 du 29/01/2021	Plle(s) 08	Bloc: 194	section : ABW1	Superficie : 422.77m²	501 KOUFOLI	05	LOEMBETH Alex Freddy
36	10535 du 16/07/2020	Plle(s) 1	Bloc : 84	section : CG	Superficie : 500.00m²	KOUFOLI	05	MBUYI TSHIMANGA Adèle
37	10963 du 24/02/2021	Plle(s)1	Bloc: 149	section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI 2(Flle Kondi Tchitali)	05	DJOMBERA OUSSUMANE
38	10931 du 04/02/2021	Plle(s) 28 Bis	Bloc : 21	section : Q	Superficie : 261,15m²	GRAND MARCHE	02	LOEMBA Yavich Luca
39	10744 du 29/09/2020	Plle (s) 03 Bis	Bloc : 16	section : AE	Superficie : 250.00m²	SIAFOUMOU	05	FOUNGUI AYEKE
40	10255 du 09/08/2020		Bloc : 34	Section ABW	Superficie :50 0.00m²	KOUFOLI (Terre Jaune)	05	Enfants BAZOLO et Germain : Brunel,Seph Exaucé Alide, Elea Patrice Colombe, Magui , Hélena Ginette Prodige C.

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau de la Conservation
Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 25 MAI 2021

FOOTBALL/FENETRE FIFA DE JUIN

Cascade de forfaits chez les Diables-Rouges!

Mauvaise nouvelle pour Paul Put: pas moins de six internationaux congolais de la diaspora ont déclaré forfait pour le prochain rassemblement des Diables-Rouges prévu en Turquie, dans le cadre de la fenêtre internationale à venir (du 7 au 15 juin 2021). Laquelle était initialement réservée aux deux premières journées de la campagne éliminatoire de la Coupe du monde 2022.

Prince Oniangué

Le report de cette entame au mois de septembre 2021, après une décision de la FIFA liée à la non-homologation par la CAF des stades de plusieurs pays concernés, a fait s'activer les différentes fédérations pour trouver des matches amicaux servant de répétition générale ou de revue d'effectifs. Comme d'autres sélections africaines concernées par le début des qualifications

Thievy Bifouma

pour le Mondial, les Diables-Rouges du Congo seront présents de la fenêtre internationale de ce mois. On connaît d'ailleurs officiellement l'identité des joueurs que leur nouvel entraîneur, le Belge Paul Put, a convoqué en début de semaine dans l'optique des matches amicaux dont on attendait encore la confirmation, par l'agent de matches FIFA contacté par la FECOFOOT.

Mais à peine la liste publiée, on déplore déjà des forfaits. Paul Put n'aura donc pas tous ses 31 joueurs en Turquie. C'est ce qu'on appelle une très mauvaise nouvelle.

La première absence signalée est celle de Silvère Ganvoula (VFL Bochum/Allemagne). Se trouvant déjà en vacances à Brazzaville alors qu'on le croyait encore en Allemagne, il a renoncé pour des raisons personnelles. Silvère va donc manquer les retrouvailles avec ses partenaires en sélection.

Dylan Saint Louis, un des artisans de la montée de Troyes en Ligue 1 de France cette année, ne pourra non plus honorer sa sélection. Selon une source, il a prétexté des raisons familiales. Une grosse déception pour ses fans qui l'ont tant désiré lors des

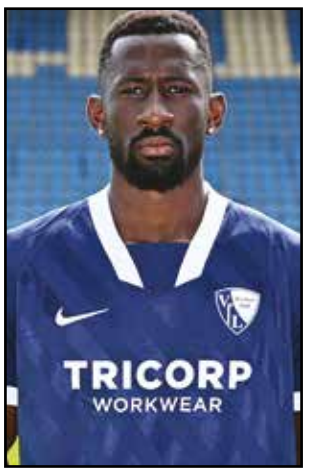

Silvère Ganvoula

derniers matches des éliminatoires de la CAN 2021.

Prince Oniangué a écrit officiellement à la FECOFOOT pour dire stop. Il ne désire plus évoluer avec l'équipe nationale, après quasiment treize ans de bons et loyaux services. Le milieu de terrain de Caen n'avait plus été appelé depuis la fin des éliminatoires de la CAN 2019 (Zimbabwe-Congo, à Harare).

Sur la liste des défections s'ajoutent l'arrière gauche Bardel Mazikou et, surtout, l'attaquant vedette Thievy Bifouma. Ce dernier aurait trouvé au dernier moment un accord avec ses dirigeants avec lesquels il a eu maille à partir ces derniers mois et souhaite se consacrer en priorité à son club chinois avant de répondre à toute convocation du sélectionneur national.

Quant à Delvin Ndinga, il aurait un rendez-vous important lié à son avenir pendant cette période. Sa présence est incertaine.

Ces forfaits seront sans doute remplacés, mais pas tous. Compte tenu des délais ? Pour l'instant, deux joueurs seulement absents sur la liste initiale auraient donné leur accord de principe: Romaric Etou et Yann Mabéla.

Pour rappel, les Diables-Rouges démarrent leur stage le 8 juin en

Dylan Saint Louis

Turquie. Le premier de l'ère Paul Put.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

COUPE DE LA CONFEDERATION

Cote en hausse pour les Congolais de Coton Sport

Jean-Rosis Opimbat Okoumou et Archange Ebandza ne passent pas inaperçus dans les rangs du Coton Sport de Garoua (Cameroun). En effet, les deux Congolais disputeront les demi-finales de la Coupe de la Confédération

De g. à dr: Archange Ebandza et Jean-Rosis Opimbat Okoumou

dont la manche aller est prévue le 20 juin prochain.

Les deux joueurs congolais prêtés par l'AS Vegas de Brazzaville du président Doless Oviebo font honneur au football congolais. Ils font des étincelles, comme on dit. L'avenir semble au beau fixe pour eux.

Quand on leur a proposé en début de saison l'aventure du championnat camerounais, ils ont dit banco. Pari risqué mais presque gagné aujourd'hui. Nos deux compatriotes se sentent comme des poissons dans l'eau à Garoua. De leur club du Nord du Cameroun, ils ne rêvent que de poursuivre l'aventure africaine. Et de vanter la qualité de l'accueil qui leur a été fait, ainsi que leur facile intégration au groupe.

Au tour précédent, le champion du Cameroun a effacé les Sénégalais de l'ASC Jaaraf (1-0 et 1-2). Le futur adversaire du Coton Sport est la JSK d'Algérie. Ce sera un autre gabarit !

KARATE A POINTE-NOIRE

Les meilleurs sont sortis du lot

Les représentants des clubs des sous-ligues de karaté de Mvoumvou/ Lumumba, de Tié-tié/Ngoyo et de Loandjili/ Mongo-Poukou étaient présents lors des championnats qui ont pris fin le 30 mai à l'Institut technique Thomas Sankara. Les meilleurs ont su tirer leur épingle du jeu.

Pendant trois semaines plus de 800 karatékas hommes et dames sélectionnés, venus des trois sous-ligues, se sont affrontés avec ardeur et loyauté dans les kumité (combats) des catégories de poids et la compétition par équipe. La longue période d'inactivité dûe à la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur certains athlètes qui ont eu du mal à exprimer leur talent de compétiteur sur le shiai-jo (surface de combat).

Au finish, la direction technique départementale a retenu dans chaque catégorie les quatre premiers budokas, ainsi que les quatre premiers clubs de chaque sous-ligues équipes.

Michel Malalou Makanga, président de la ligue de karaté de Pointe-Noire a invité les athlètes retenus pour le championnat départemental de mouiller le karaté-ji (vêtement d'entrainement) à l'entraînement quotidien. Aux perdants, il leur a dit de ne pas se décourager, bien au contraire. Iols doivent travailler davantage, car d'autres événements sportifs arrivent. Tels la Coupe de la ville,

Congo Mat, meilleure équipe de la compétition

la Coupe SKCI, la Supercoupe, la Coupe de la paix et bien d'autres. Au terme de la compétition, les journalistes, les arbitres et les officiels ont été gratifiés de diplômes pour leur effort à vulgariser le karaté à Pointe-Noire.

Equateur Denis NGUIMBI

MARCHE SPORTIVE A POINTE-NOIRE

Sous le signe du soutien à Denis Sassou-Nguesso

A l'appel du club des marcheurs du dimanche, avec l'appui de son président fondateur Alexandre Honoré Packa, une marche sportive a été organisée le 9 mai dernier à Pointe-Noire, pour célébrer la victoire du Président Sassou-Nguesso au scrutin présidentiel du 21 mars dernier.

Plusieurs autorités, parmi lesquels l'actuel Premier ministre chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le député-maire de la ville, Jean-François Kando, et Ganongo, administrateur-maire de Ouenzé à Brazzaville et président de la Coordination du club des marcheurs, ont participé à cette activité pédestre hebdomadaire qui a drainé aussi des délégations

Une vue des marcheurs

venues du Niari, de la Lékoumou, de la Bouenza, du Kouilou et de Brazzaville.

Le top de départ a été donné par le Préfet, après des exercices physiques de réveil musculaire. Partis de l'hôtel de la Préfecture, les marcheurs ont atteint l'esplanade de la résidence présidentielle, au boulevard Charles Bouenzi, avalant ainsi 7 Km dans la bonne humeur.

Un message de félicitation et d'encouragements au Président de la République, pour sa brillante réélection, a été lu. Il dit, entre autres: *«Nous, membres des Clubs des marcheurs du dimanche des départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et de Brazzaville avons organisé ce jour dimanche 09 mai 2021, une marche citoyenne en votre honneur. Nous saisissons cette occasion pour vous exprimer nos sincères et chaleureuses félicitations ».*

Les marcheurs se sont engagés à «marcher» avec le Président de la République pour la réalisation de son projet de société. Après la signature du message par toutes les délégations, quelques personnalités ont été décorées.

Une autre marche sera organisée à brève échéance à Brazzaville. Elle conviera les marcheurs de la partie septentrionale du Congo.

Madocie Déogratias MONGO

BRÈVES

FOOTBALL. Les derniers matches de la 19e journée du championnat national d'élite Ligue 1 du Congo disputés lundi 31 mai ont donné les résultats ci-après : FC Nathalys-JST (0-0) et Inter Club-V.Club-Mokanda (0-1).

La 20e journée, débutée mercredi 2 juin, s'est achevée jeudi 3 juin. En voici les résultats : Patronage Sainte-Anne-Nico-Nicoyé (1-0), FC Kondzo-AS Cheminots (1-0), Inter Club-CARA (0-0), Diables-Noirs-AC Léopards (2-1), AS Otohô-RCB (FF), V.Club-Mokanda-JST (0-2), FC Nathalys-Etoile du Congo (0-1)